

Revue du secteur avicole



Revue du secteur avicole

Dr Mamadou Lamarana SOUARE

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Avant-propos

L'apparition d'épizooties telles que l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dans plusieurs pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique demande continuellement une réponse active et rapide à un niveau national, régional et international. La crise de l'IAHP a dû et doit être combattue à travers le monde à sa source, c'est-à-dire au sein de la population avicole.

Le risque principal de l'IAHP pour la santé humaine est sa possible transmission à l'homme. La maladie se propage principalement par les actions de personnes à tous les niveaux de la production, de la distribution, de la transformation et de la vente des volailles et des produits avicoles. Les impacts socioculturels et économiques directs et indirects de telles maladies influencent les décisions politiques et commerciales, perturbent le marché et causent des pertes économiques énormes. L'IAHP peut avoir un impact négatif important sur l'économie familiale dans les communautés rurales lorsque la production avicole y joue un rôle. Aussi l'évaluation et l'application de mesures visant à une production plus sûre, sur toute la filière avicole sont d'une grande importance. Les stratégies et mesures visant à soutenir les populations pauvres dans le cadre d'un développement durable de l'aviculture doivent recevoir une attention particulière.

Une bonne compréhension des différentes filières de production et commercialisation permet de développer des mesures de contrôles des maladies qui soient appropriées et efficaces.

Cette revue fait partie d'une série de revues à propos du secteur avicole à l'échelle nationale. Celles-ci sont commissionnées par le Service de Production Animale (AGAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et plus spécifiquement par le groupe socio-économie, production & biodiversité du Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD).

Cette revue a été développée comme un document de référence à l'intention de toute personne cherchant des informations sur le sujet. Cette revue n'est pas complète et devra être régulièrement mise à jour, complétée et améliorée. Tous commentaires et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur, FAO/AGAP et FAO/ECTAD (Groupe socio-économie, production & biodiversité)¹.

Cette revue du secteur avicole a été préparée par le Dr Mamadou Lamarana SQUARE en Octobre 2008. Les informations collectées dans le pays ont été complétées par des données extraites de la base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT) et des banques de données de la Banque Mondiale et de la Division de population de l'ONU.

¹ Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la FAO sous: www.fao.org/avianflu/en/farmingsystems.html ou contacter soit Philippe Ankers, soit Olaf Thieme, FAO/AGAP. Adresse électronique: Philippe.Ankers@fao.org et Olaf.Thieme@fao.org Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Division Santé et Production Animale Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Sommaire

Avant-propos	i
Sigles et abréviations	iv
CHAPITRE 1	
Brève présentation du pays	1
CHAPITRE 2	
Structure du secteur avicole	3
2.1 Cheptels avicoles nationaux	3
2.2 Répartition géographique des cheptels avicoles nationaux	4
2.3 Production	4
2.4 Consommation	6
2.5 Commerce	8
2.6 Prix	11
CHAPITRE 3	
Systemes d'aviculture	13
3.1 Généralités.....	14
3.2 Secteur 1: Élevage industriel et intégré	15
3.3 Secteurs 2 et 3: autres Élevages commerciaux	16
3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver	17
3.3.2 Viande de poulets de chair	17
3.3.3 Œufs de consommation de poules	18
3.3.4 Autres espèces	18
3.4 Secteur 4: Élevage villageois ou de basse-cour	18
3.4.1 Poulets	18
3.4.2 Autres espèces	19
3.4.3 Première étude de cas: Préfecture de Dubreka	20
3.4.4 Deuxième étude de cas: Préfecture de Labe	21
3.4.5 Troisième étude de cas: Préfecture de Kankan	22
3.5 Analyse de la filière avicole.....	22
3.5.1 Poussins d'un jour	22
3.5.2 Viande de poulets de chair	23
3.5.3 Œufs de consommation.....	23
3.5.4 Autres espèces	23
CHAPITRE 4	
Commerce, commercialisation et marchés	24
4.1 Marché national	24
4.2 Importation.....	29
4.3 Exportation	29

4.4 Infrastructures d'abattage	29
CHAPITRE 5	
Races	30
5.1 Races exotiques	30
5.2 Races locales	30
CHAPITRE 6	
Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité	31
6.1 Influenza aviaire hautement pathogène	31
6.2 Autres pathologies aviaires majeures	33
6.3 Mesures de biosécurité	34
CHAPITRE 7	
Politiques actuelles, cadre légal	35
CHAPITRE 8	
Analyse	37
8.1 Forces et faiblesses actuelles du secteur avicole	37
8.2 Perspectives du secteur avicole pour les cinq prochaines années	37
ANNEXE I	
Qui est qui (liste de contacts)	39
ANNEXE II	
Liste des projets majeurs — secteur avicole	42
ANNEXE III	
Références bibliographiques	44
ANNEXE IV	
Cartes	45

Sigles et abréviations

ACSA	Agent Communautaire de Santé Animale
AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Agricole
BCEPA	Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole
BID	Banque Islamique de Développement
CCNEG	Comité de Coordination Nationale des Eleveurs de Guinée
CEDEAO	Communauté des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CFEL	Centre de Formation de l’Elevage de Labé
CMOV	Complexe Minéral Oligo Vitaminé
COSOP	Option stratégique pour le programme FIDA
CTE	Contrôleur Technique d’Elevage
DNE	Direction Nationale de l’Elevage
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EMI	Equipe Mobile d’Intervention
EUPD	Entraide Universitaire pour le Développement
FAD	Fonds Africain de Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GTZ	Coopération Allemande au Développement
IAHP	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
IDA	Association Internationale pour le Développement
IRAG	Institut de recherche Agronomique de Guinée
KCAL	Kilocalories
LCVD	Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic
LPDA	Lettre de Politique de Développement Agricole
LPDE	Lettre de Politique de Développement de l’Elevage
LPVK	Laboratoire de Production de Vaccin de Kindia
OIE	Office International des Epizooties
ONDVG	Ordre National des Docteurs Vétérinaires de Guinée
PACE	Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties
PAFPA	Programme d’Appui aux Filières des Productions Animales
PARC	Campagne Panafricaine de lutte contre la Peste Bovine
PASEL	Programme d’Appui au Sous-secteur de l’Elevage
PDFA	Projet de Développement des Filières Animales
PIFS	Postes d’Inspection Frontaliers

PNDA	Politique Nationale de Développement Agricole
PNSA	Programme National des Services Agricoles
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
PPCB	Péripleumonie Contagieuse Bovine
PRODABEK	Projet de Développement Agro-pastoral de Beyla Kérouané
PRSE	Projet de Restructuration du Secteur de l'Élevage
REMGU	Réseau d'Épidémiosurveillance des Maladies Animales en Guinée
RND	Revenu National Brut
SIGUICODA	Société Sino Guinéenne de Coopération pour le Développement Agricole
SOBERGUI	Société Bernas de Guinée
SODEPRA	Société de développement des Productions Avicoles
SOPAGUI	Société de Production d'Aliment Volaille de Guinée
SPINAP-AHI	Programme d'Appui aux Plans Nationaux d'Actions Intégrés pour la Lutte contre la GA et la grippe Pandémique humaine
TCP	Programme de Coopération Technique
UE	Union Européenne
UNAG	Union Nationale des Aviculteurs de Guinée
USD	United States Dollars

Chapitre 1

Brève présentation du pays

Pays: République de Guinée

Lieu: Afrique de l'Ouest. Limitée à l'Est par la Côte d'Ivoire et le Mali, au Nord par le Sénégal et la République du Mali, au Sud par la Sierra Leone et le Liberia, à l'Ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique.

Elle partage 3 399 km de frontières avec ses pays voisins à savoir: 610 km avec la Côte d'Ivoire, 858 km avec le Mali, 330 km avec le Sénégal, 386 km avec la Guinée Bissau, 563 km avec le Libéria et 652 km avec la Sierra Léone avec une façade maritime de 320 km de littoral.

Avec une superficie de 245.857 km², le pays est arrosé par un réseau hydrographique très dense. La plupart des grands fleuves de la sous-région y prennent leur source; ce qui lui vaut le nom de « Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ».

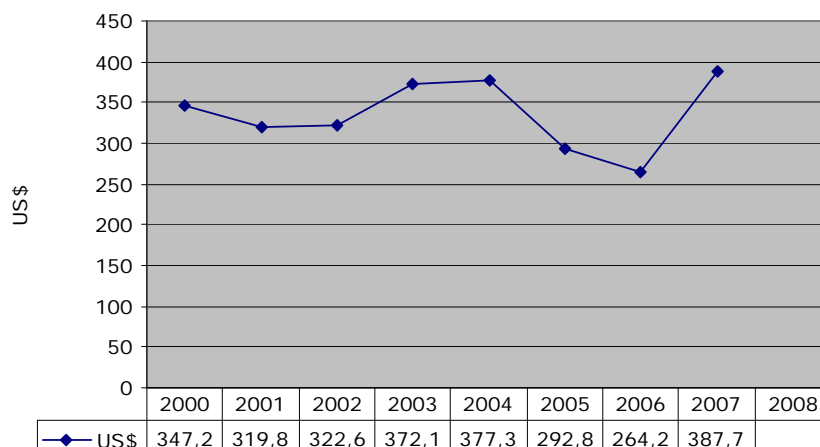
Population totale: 8 225 754 *Source: Banque Mondiale, Mai 2008*
(est. 2008)

Taux de croissance de la population: 2,8% (est. 2008) *Source: Banque Mondiale, Mai 2008*

Groupe économique: Pays moins avancés *Source: Banque Mondiale, Mai 2008*

En dépit de ses immenses potentialités agropastorales et minières, la Guinée fait partie des pays pauvres avec 47% de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté, pour un revenu annuel per capita inférieur à 500 USD.

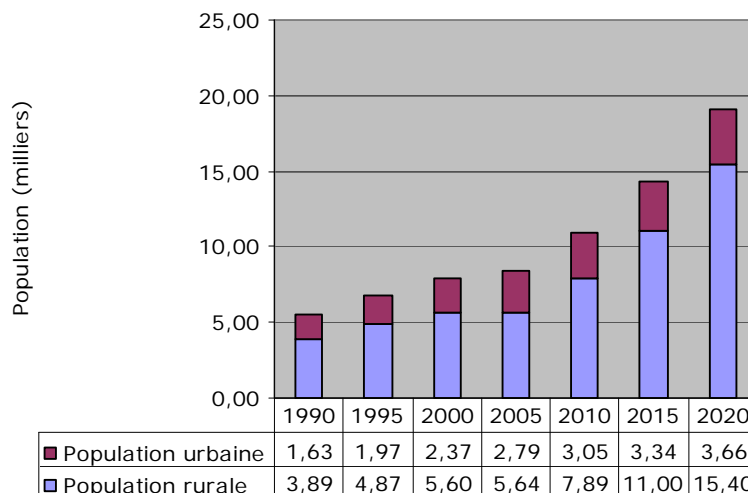
FIGURE 1: Revenu National Brut (RNB) per capita



Source: Rapport économique et social 2007 Ministère du Plan (2008).

La Guinée connaît un taux de croissance économique moyen de 4% par an, soutenue par les secteurs minier, agricole et industriel. L'agriculture représente 18%, avec une croissance moyenne de 4,5%.

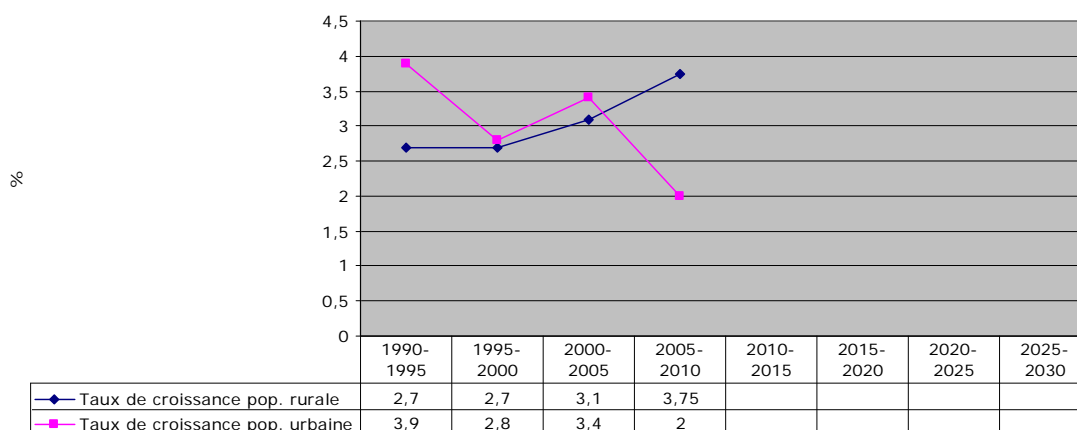
FIGURE 2: Structure démographique



Source: Rapport statistique Ministère du Plan, République de Guinée (2006).

Au regard de ce graphique, on note une ruralisation de la population guinéenne, avec 80% de la population qui vit dans les zones rurales. Par ailleurs le taux d'accroissement de la population guinéenne est relativement élevé (2,8%).

FIGURE 3: Taux annuels de croissance démographique



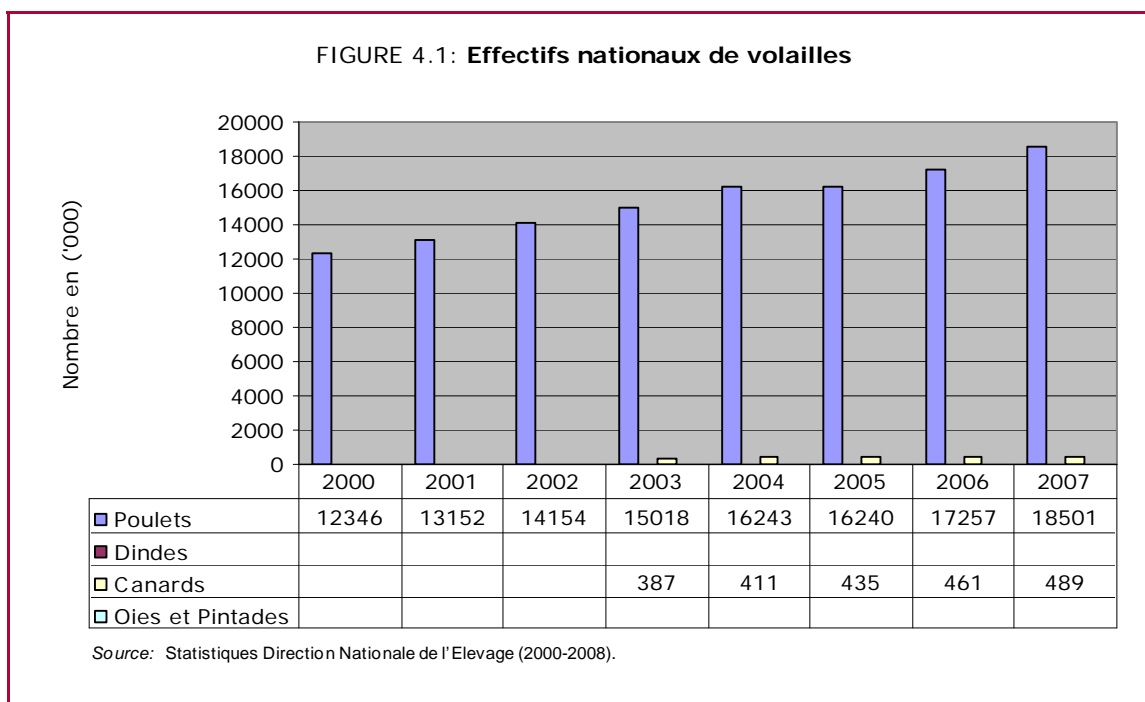
Source: Rapport statistique Ministère de Plan (2006).

Le taux de croissance démographique est beaucoup plus élevé en zone rurale que dans les villes. Cette situation serait entre autres due à la précarité des conditions de vie dans les centres urbains pour une bonne frange de la population avec pour conséquence une diminution de la taille des familles urbaines.

Chapitre 2

Structure du secteur avicole

2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX



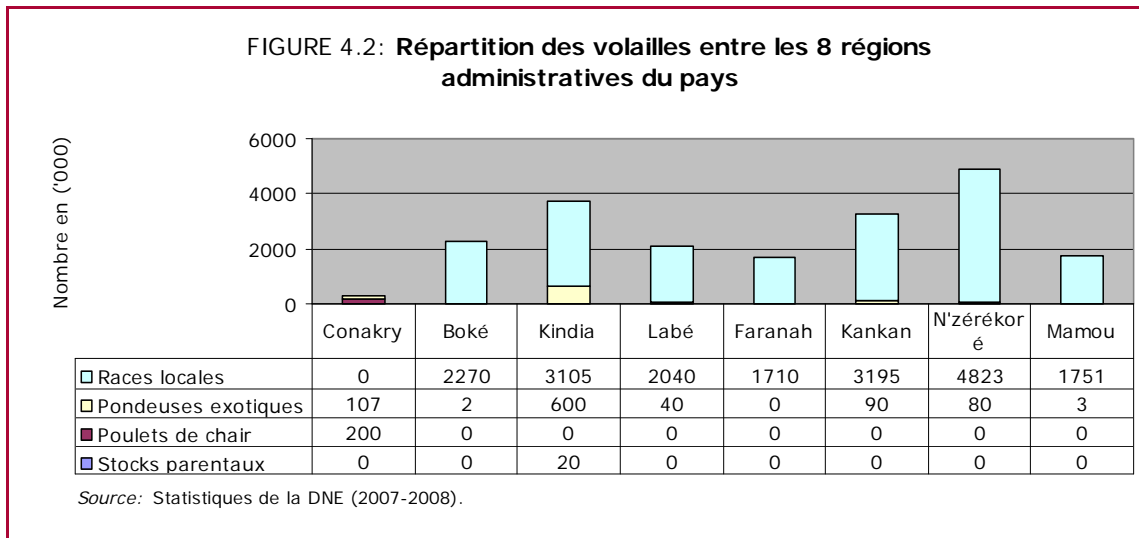
Les effectifs nationaux de volailles se répartissent entre les races commerciales (Secteur 1, 2 et 3) et les races locales (secteur 4) ou aviculture villageoise. Les systèmes d'exploitation des volailles se présentent comme suit:

Élevage des races locales ou aviculture villageoise: Les effectifs sont estimés à 18 895 000 sujets. Le cheptel est essentiellement composé de poulets de la race locale. Ce système correspond au secteur 4 de la classification de la FAO, caractérisé par l'absence quasi-totale des mesures de biosécurité au sein des exploitations familiales. Les pathologies sont fréquentes et meurtrières. La maladie de Newcastle est la maladie prédominante. Elle fait payer chaque année aux élevages affectés un lourd tribut en terme de mortalités pouvant atteindre par endroit 60%;

Élevage des races commerciales (sect. 1, 2 et 3) ou Système semi intensif: Les effectifs sont estimés à 867 000 sujets. En 2005, avant l'avènement des crises dues à la grippe aviaire et celle du « mais », ces effectifs avaient atteints le chiffre record de 1 200 000 volailles. Les élevages sont composés essentiellement de pondeuses de la race Isabrown et Hissex. Dans ce système le niveau de biosécurité est relativement élevé.

Les effectifs du cheptel national sont les suivants: Bovins: 3.561.000, ovins 1.095.500, caprins, 1.308.000, volailles, 18 895 000.

2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX



Comme dans la plupart des pays de la sous-région, l'élevage de la volaille en Guinée est essentiellement traditionnel. La figure ci-dessus illustre bien cette réalité. Les effectifs sont plus importants en Guinée Forestière; ensuite suivent les régions de Kankan et de Kindia. Cette concentration du cheptel est directement proportionnelle à la densité de la population humaine.

En ce qui concerne les races commerciales, elles sont constituées majoritairement de pondeuses. Ces poules, de races améliorées sont élevées dans les périphéries des grands centres urbains (Conakry, Coyah, Forécariah, Kindia, Labé, Kankan, Siguiri, Boké).

2.3 PRODUCTION

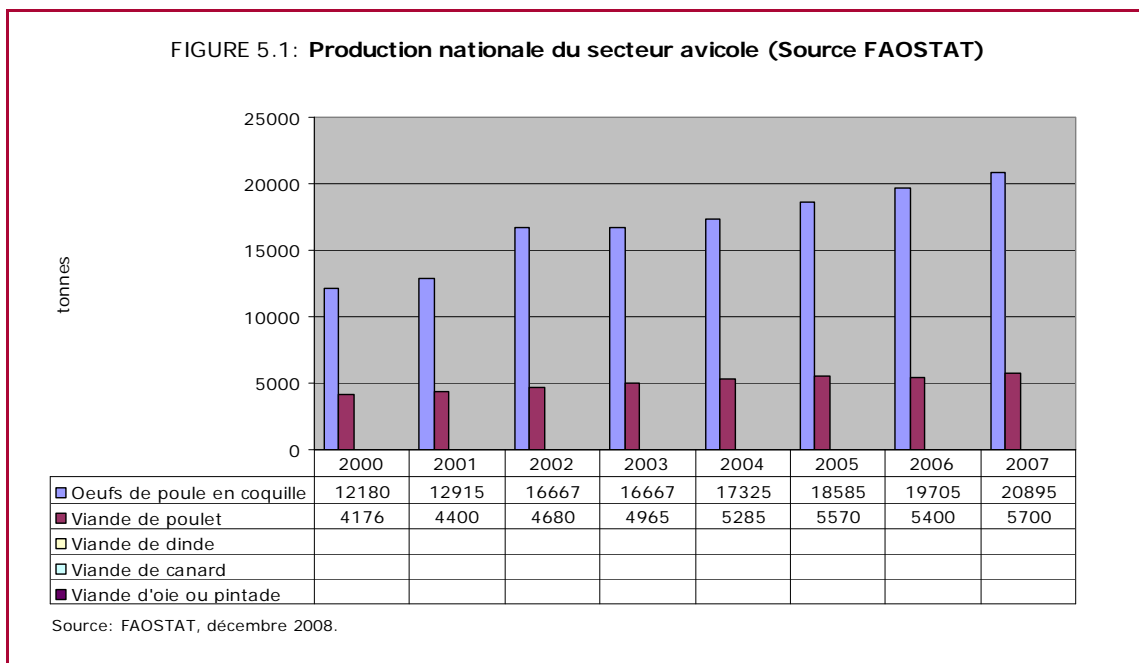
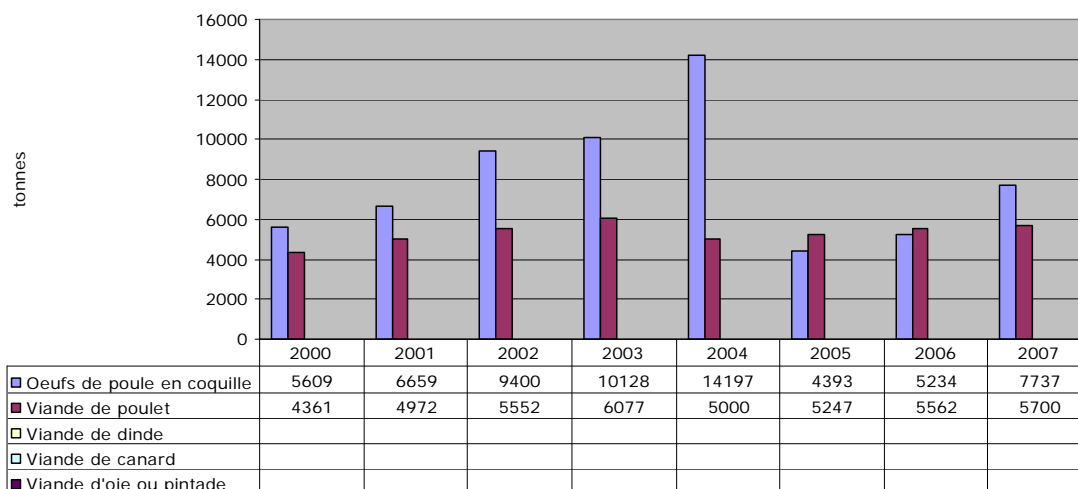


FIGURE 5.2: Production nationale du secteur avicole (Source consultant)

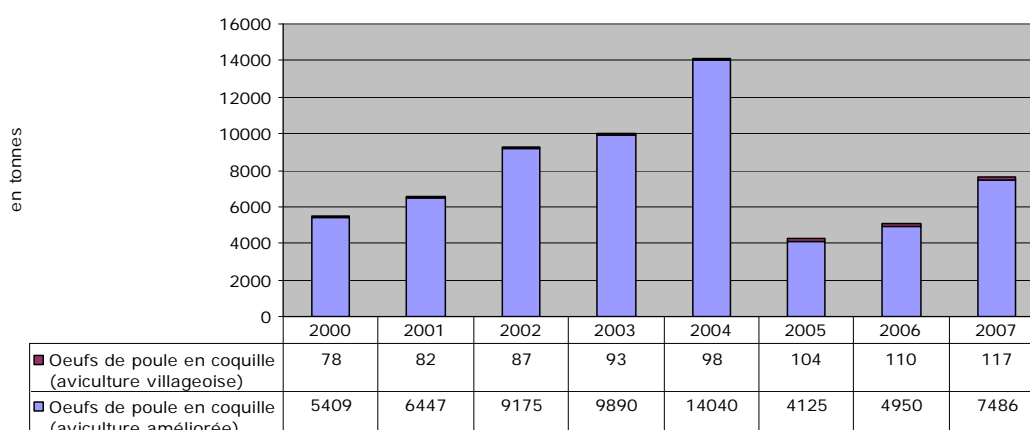


Source: Statistiques DNE 2007.

La comparaison des données disponibles dans la base de données de la FAO et celles disponibles sur la base des relevés statistiques de la DNE donne lieu à des différences importantes en ce qui concerne la production d'œufs. La courte analyse qui suit a été faite sur la base des statistiques de la DNE: La production d'œufs combine celle de l'aviculture villageoise et des races commerciales. Comme on le constate sur le graphique, la production d'œufs de poule en coquille a augmenté de 153,11% de 2000 à 2004, soit un accroissement annuel moyen de 38,35%. La production de viande de poulet a elle aussi progressé de 35,19% soit un taux d'accroissement annuel de 4,19%.

On note sur ce graphique, un accroissement des productions jusqu'en 2004. De cette période à 2005, on assiste à une chute brutale de la production de l'ordre de 323,17%. Celle-ci est imputable aux effets conjugués de la crise du maïs et la psychose de la Grippe Aviaire.

FIGURE 5.3: Comparaison de la production en œufs de consommation de l'aviculture traditionnelle à celle d'aviculture améliorée



Source: Statistiques Direction Nationale Élevage (DNE) 2008

Au regard des productions en œufs des deux (2) types d'élevage, l'aviculture améliorée livre plus d'œufs à la consommation que l'aviculture traditionnelle. Ceci est dû aux faits suivants:

- En aviculture traditionnelle, les pondeuses représentent 12% des effectifs, pour un taux de ponte de 33% et un taux d'exploitation de 0,31%;
- En aviculture améliorée ou commerciale, une pondeuse produit en moyenne 200 œufs au cours du cycle de ponte, et la production est entièrement destinée à la consommation.

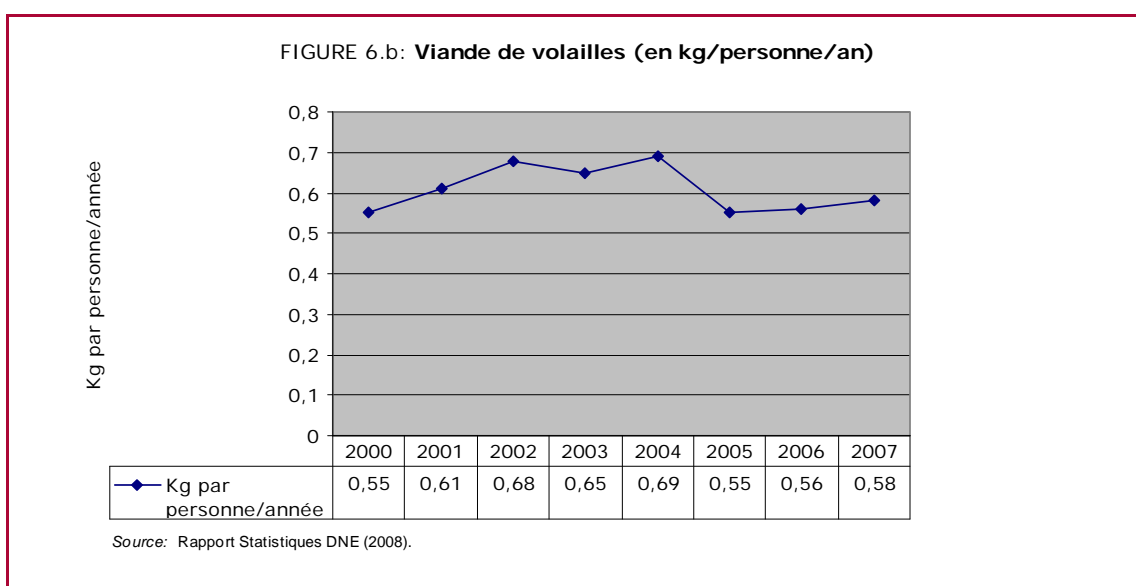
La production de viande est de: Viande bovine, 44 700 tonnes; viande ovine, 4 338 tonnes; viande caprine, 6 107 tonnes; volaille, 9 000 Tonnes.

2.4 CONSOMMATION

Figure 6.a: Viande de volailles (en moyenne calories/personne/jour)

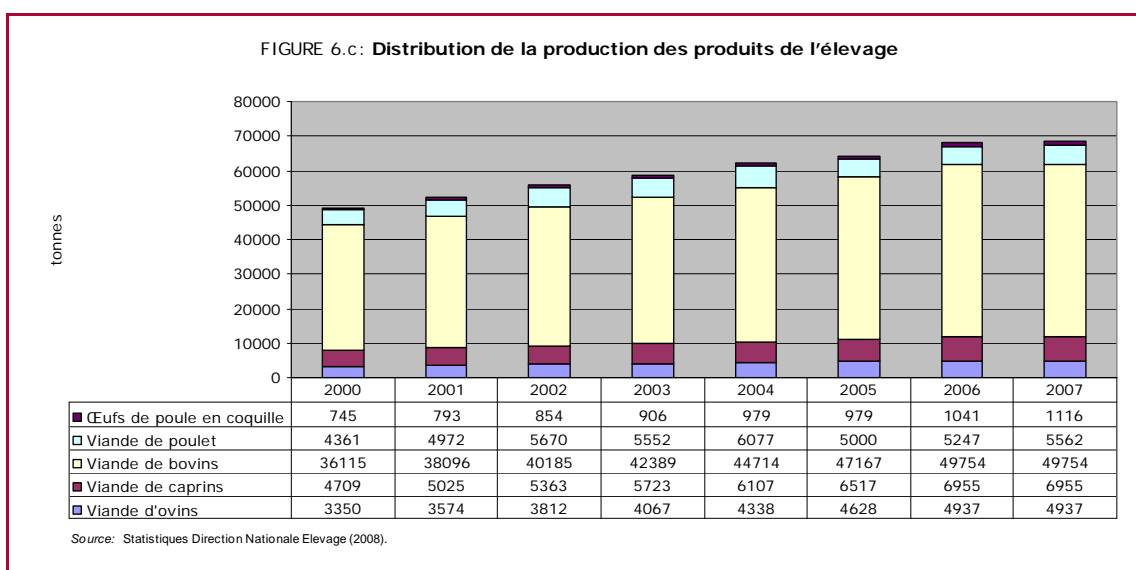
Pas d'informations détaillées disponibles

Figure 6.a: Viande de volailles (en kg/personne/an)

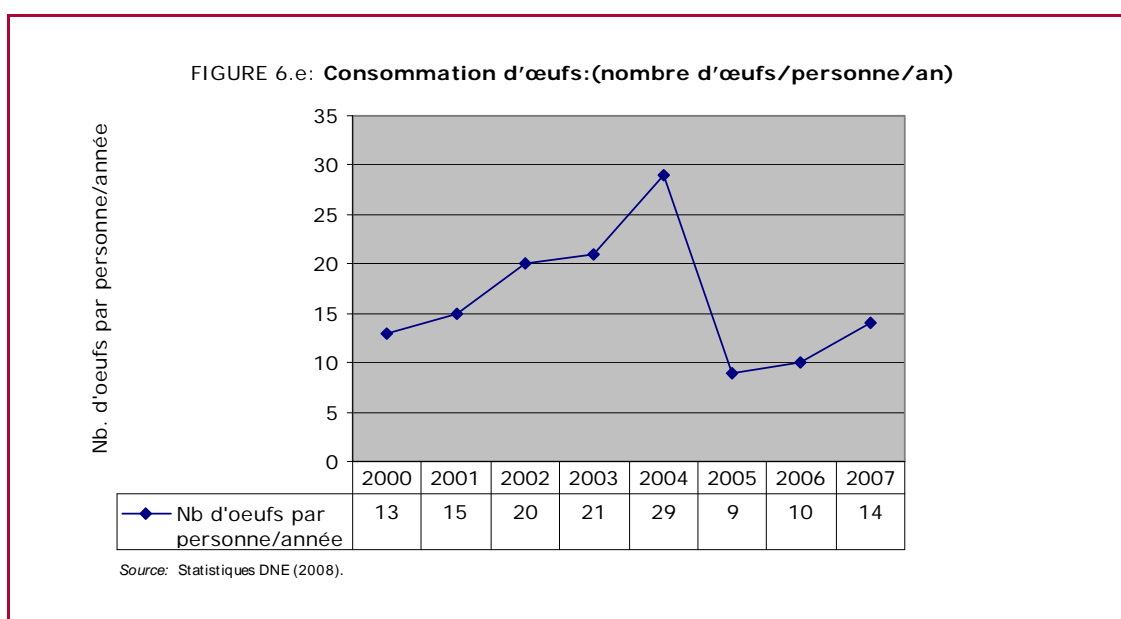
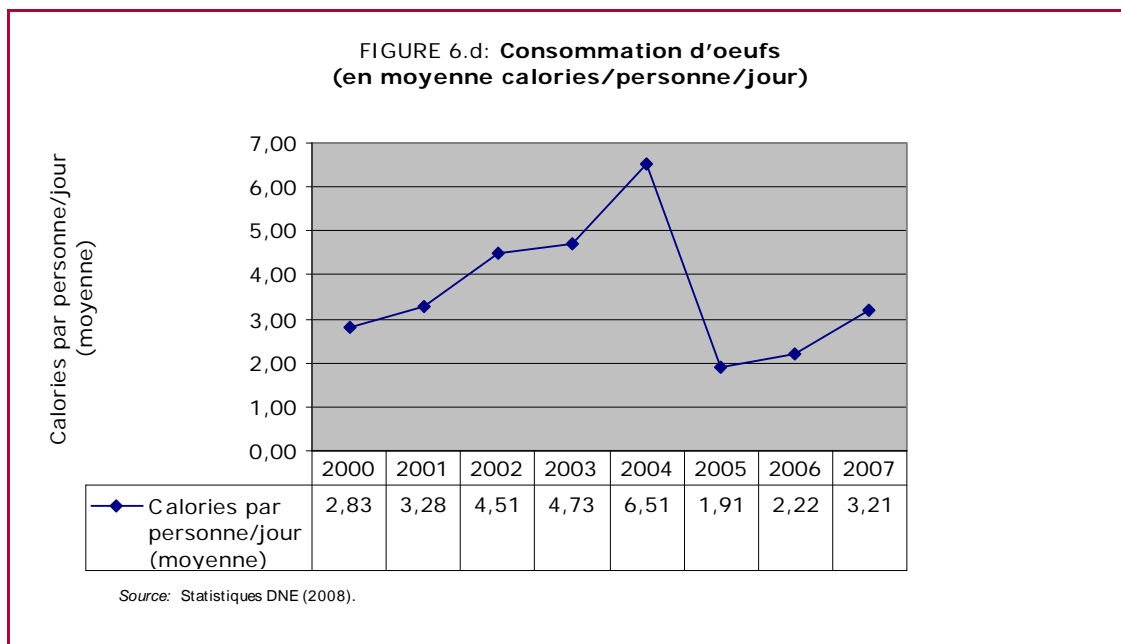


Le niveau de consommation de la viande de poulet reste encore faible (0,69 kg par habitant).

Le poulet est considéré encore comme un aliment de luxe par l'immense majorité des populations guinéennes, particulièrement celles vivant en zones rurales où il est réservé à l'hôte de marque.



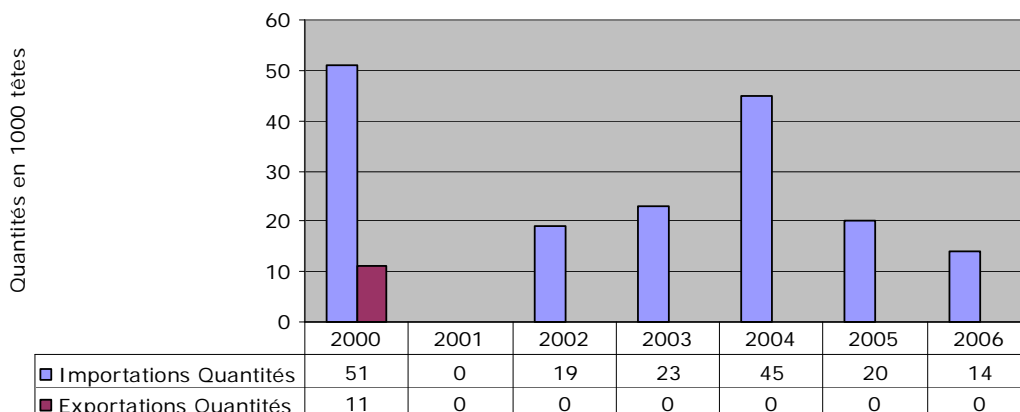
À la lecture de ce graphique, on constate que l'apport en protéines animales est assuré par la viande rouge (bovine, ovine et caprine). La volaille et ses produits sont peu présents dans l'alimentation des populations guinéennes.



La consommation per capita d'œufs est passée de 13 œufs en 2000 à 18 œufs en 2008, soit une hausse de 38,46%. Cependant, on observe un pic de en 2004 avec 29 œufs.

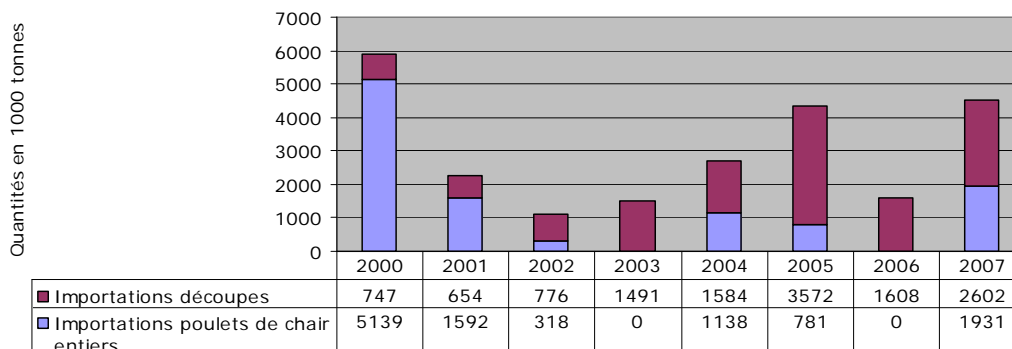
2.5 COMMERCE

FIGURE 7.a: Importation/Exportation de volaille vivante (moins de 185 g.)



Source: FAOSTAT, décembre 2008.

FIGURE 7.b: Importation/Exportation de viande de poulet



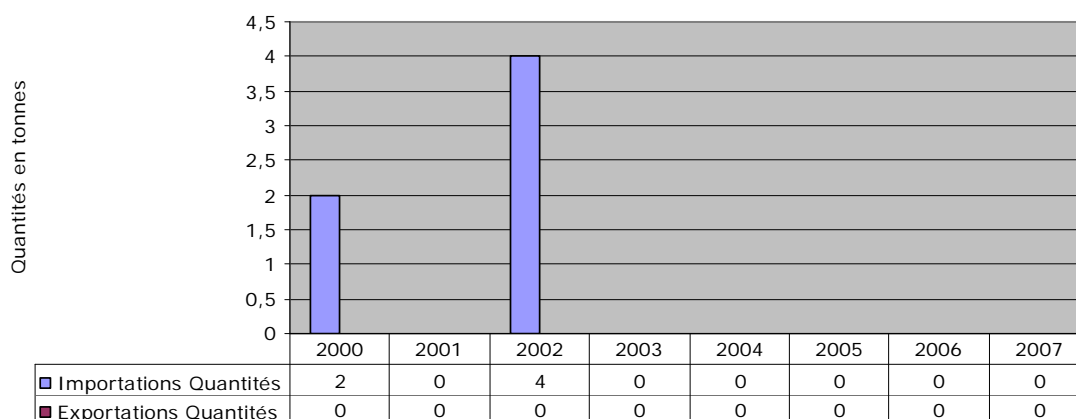
Source: Rapport statistique Direction Nationale des Douanes 2008.

Les importations de viande de poulets en carcasses sont irrégulières. On observe d'ailleurs une forte baisse du phénomène entre 2000 et 2008, soit 266,15%.

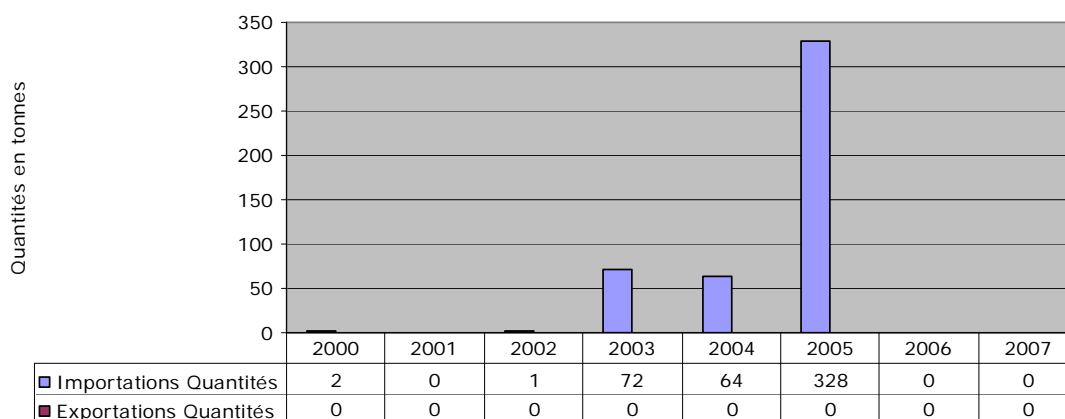
Par contre, on note une forte hausse des importations de volailles découpées (ailerons, gésier, foie, cuisses etc.). L'augmentation de ces importations semble être liée en grande partie à la promotion de la « découpe » dans les transactions commerciales entre les pays européens et africains par le biais des subventions.

Il n'a été enregistré aucune exportation de viande de poulets de la Guinée vers les autres pays. Par contre, des transactions informelles sur les volailles entre la Guinée et les pays frontaliers sont signalées; malheureusement, aucune donnée chiffrée n'est disponible pour évaluer l'ampleur du phénomène.

Selon le consultant, depuis 2000, la Guinée n'a plus importé d'œufs de consommation. Depuis cette période, le marché national est approvisionné par la production nationale. Les données fournies par la FAO divergent et font état d'importations en 2003, 2004, 2005, sur la base de données fournies par des partenaires commerciaux de la Guinée (dernières données disponibles).

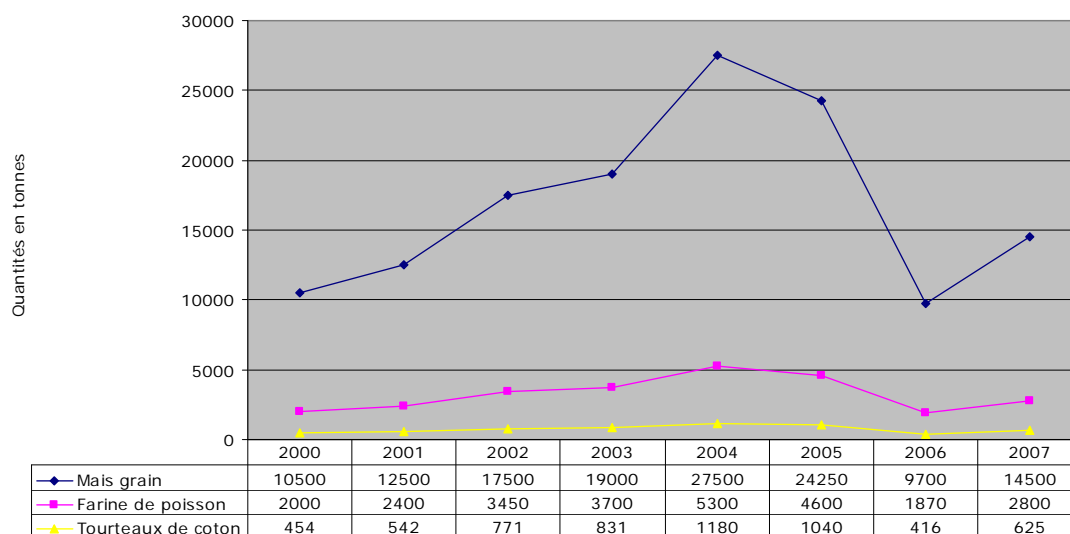
FIGURE 7.c: **Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)**

Source: Rapport statistique Direction Nationale des Douanes (2008).

FIGURE 7.d: **Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)**

Source: FAOSTAT, octobre 2008.

FIGURE 7.e: Importation/Exportation de provendes et d'ingrédients alimentaires (maïs grain, Farine de poisson, Tourteaux d'arachide) en Tonne



Source: Rapports activités Division Productions Animales DNE (2000-2008).

Plus de 50% des besoins en maïs et en farine de poisson sont assurés par les importations. C'est dire que la Guinée dépend en partie de l'extérieur pour assurer l'alimentation de ses volailles.

L'aliment complet volaille n'est pas importé. Par contre, la plupart des ingrédients qui entrent dans sa fabrication proviennent de l'Europe et des pays voisins. Les prémix (oligo-éléments et vitamines) sont importés exclusivement de l'Europe. Une bonne partie du maïs est achetée en Côte d'Ivoire et au Mali; il en est de même des tourteaux de coton qui sont importés du Mali. La farine de poisson vient du Sénégal et de la Mauritanie.

Ces différents éléments, une fois sur place, sont utilisés par des fabricants spécialisés ou directement par les éleveurs qui disposent de broyeurs-mélangeurs pour leurs propres besoins. Sa composition varie d'un producteur à l'autre car la disponibilité des différents éléments et leur prix influencent grandement sa composition. Cette situation engendre de grandes disparités dans la productivité des élevages avicoles.

Au cours des années 2005 et 2007, une grande crise de « maïs » a affecté la filière avicole. Cette situation est à l'origine de la faillite constatée chez une bonne partie des aviculteurs.

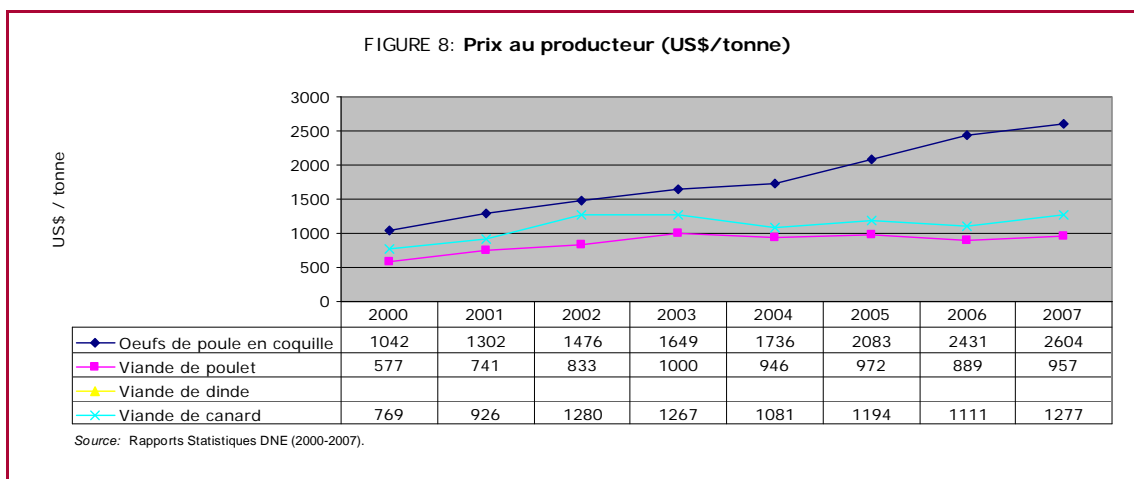
TABLEAU 1:
Fabriques d'aliments installées à la périphérie de Conakry

N°	Nom du fabriquant	Localisation	Capacité	Observation
1	Ibrahima Baldé	Km 36	2T/jr	
2	Fabrique Diallo	Km 36	3T/j	
3	Fabrique de Gomboya	Gomboya	2/j	
4	Fabrique Baldé Kankalabé	Kountiya	4T/j	
5	Fabrique Aly Kéita Coyah	Coyah	4 T/jour	
6	Fabrique Kagbélin	Kagbélin	2T/j	
7	SOPAGUI	Kountiya	7 T/jour	Plus grande unité avec 40 aviculteurs abonnés

Source: Rapports Statistiques DNE (2000-2008)

NB: Cette liste ne prend pas en compte les exploitations avicoles qui disposent de fabriques d'aliment.

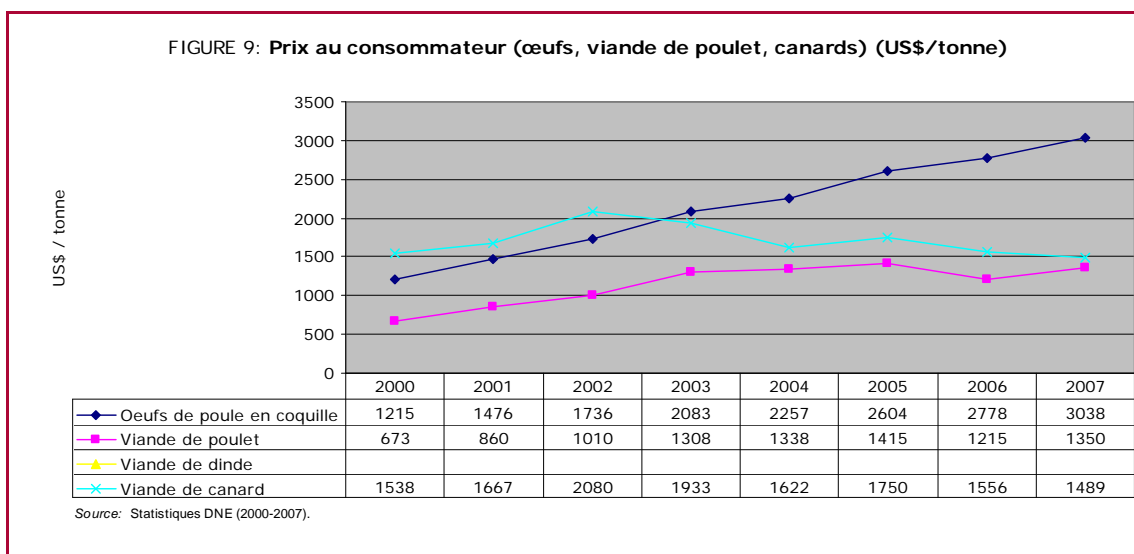
2.6 PRIX



Au regard de ce graphique, il est aisé de constater une hausse graduelle du prix des produits avicoles (Œufs, Viande de poulet et Canards). Cette hausse se présente comme suit 2000 à 2008:

- Œufs de poulets en coquille 175%;
- Viande de poulet 65,96%;
- Viande de canard 103,13%.

La comparaison des trois courbes, révèle que l'œuf en coquille est plus concerné.



Les prix de la viande de poulet et de canard montent de façon constante et graduelle. Seule la viande de canard enregistre des fluctuations. De l'année 2000 à 2008, les faits suivants se dégagent:

- ✓ *Viande de poulet*: 130,43% de hausse du prix au consommateur contre 65,96% de hausse du prix au producteur, dénotant que les marges des revendeurs s'amenuisent.
- ✓ *Viande de canard*: 35,44% de hausse du prix au consommateur contre 103,13% de hausse du prix au producteur. Ce qui dénote que les revendeurs profitent mieux.
- ✓ *Œufs en coquille*: 157,14% de hausse du prix au consommateur contre 175% de hausse du prix au producteur. Cet état de fait signifie que les marges des revendeurs ont augmenté.

Ce graphique montre une forte hausse du prix de l'œuf; celui-ci a augmenté de 157,14% de 2000 à 2008, soit une hausse moyenne annuelle de 17,46%. Cette situation est due à un certain nombre de facteurs dont entre autres:

- l'inflation;
- la hausse du prix des intrants (poussins, aliments, médicaments);
- la hausse du prix de carburant.

Chapitre 3

Systèmes d'aviculture

TABLEAU 2:
Classification des systèmes d'aviculture selon la FAO

Secteurs (FAO/définition)	Système d'aviculture			
	Industriel et intégré	Commercial		Villageois et de basse-cour
		Biosécurité		
		Élevée	Basse	
Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	
Niveau de biosécurité	Élevé	Moyen à élevé	Bas	Bas
Débouchés commerciaux	Exportation et urbains	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux
Dépendance des intrants au marché	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Dépendance aux bonnes routes	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Implantation	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Villes plus petites et zones rurales	Partout, essentiellement dans des zones éloignées ou enclavées
Volailles élevées	Confinement	Confinement	Claustration au sol/semi-confinement	Essentiellement en plein air
Bâtiment/abri	Fermé	Fermé	Fermé/ouvert	Ouvert
Contact avec d'autres poulets	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres canards	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres volailles domestiques	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec la faune sauvage	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Soins et conseils vétérinaires	Possède son propre vétérinaire	Paie pour le service	Paie pour le service	Irréguliers, dépendent des services vétérinaires publics
Approvisionnement en médicaments et vaccins	Marché	Marché	Marché	Gouvernement et Marché
Sources d'informations techniques	Multinationales et ses succursales	Vendeurs d'intrants	Vendeurs d'intrants	Services publics de vulgarisation
Sources de financement	Banques et fonds propres	Banques et fonds propres	Banques et canaux privés ²	Fonds propres, programmes d'assistance et banques
Races de volailles	Améliorées	Améliorées	Améliorées	Locales ou indigènes
Niveau de sécurité alimentaire des éleveurs	Élevé	Bon	Bon	Bon à faible

Secteur 1: Industriel et intégré système avec un haut niveau de biosécurité et des oiseaux/produits vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes qui sont une partie d'une exploitation intégrée de poulets de chair avec des manuels de procédures standards de biosécurité clairement définis et exécutés).

Secteur 2: Système commercial d'aviculture avec un niveau modéré à élevé de biosécurité et des oiseaux/produits habituellement vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes avec des oiseaux en permanence élevés en confinement; empêchant rigoureusement tout contact avec d'autres volailles ou faune sauvage).

Secteur 3: Système commercial d'aviculture avec un niveau faible à minimal de biosécurité et des oiseaux/produits vendus au niveau des marchés de volailles vivantes (p.ex. une exploitation de pondeuses en cage avec des oiseaux dans des logements ouverts; une ferme avec des oiseaux ayant accès au plein air; une ferme où sont élevés des poulets et des palmipèdes).

Secteur 4: Élevage villageois et de basse-cour avec un niveau minimal de biosécurité et des oiseaux/produits consommés localement.

² Usuriers, parents, amis, etc.

Par rapport à cette classification, les quatre (4) secteurs de l'aviculture guinéenne se présentent comme suit:

Secteur 1: Appartiennent à ce secteur, les couvoirs de Kahéré à Kindia, de la SIGUICODA à Koba (Boffa) et Cinq ((5) autres élevages en batteries avec des effectifs allant de 20 000 à 50 000 pondeuses à Dubreka.

Chacun des couvoirs a une capacité de 20 000 reproductrices. Dans ces exploitations, le niveau de biosécurité est élevé; cependant l'intégration n'est pas effective. Les poussins de reproducteurs sont livrés par les accoueurs européens (France et Hollande).

Secteur 2: Dans les préfectures de Dubreka et Fria, quatre (4) élevages de pondeuses en batterie sont fonctionnels, avec une capacité totale de 150 000 pondeuses de la race Isabrown. Dans ces élevages, le niveau de biosécurité est appréciable. Les éleveurs fabriquent eux-mêmes leur aliment.

Secteur 3: Il réunit plus de 150 éleveurs, soit près de 80% des effectifs des volailles commerciales. La taille des élevages est de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers de volailles. Le niveau de biosécurité est faible; le système n'est pas intégré. Dans la majorité des cas, les éleveurs fabriquent eux-mêmes leur aliment.

On retrouve ce type d'élevage dans la périphérie des grands centres urbains (Conakry, Coyah, Dubreka, Forécariah, Kindia, Kankan, Labé, N'zérékoré et Siguiré). Il compte près de 800 000 pondeuses.

Secteur 4: Caractérisé par l'élevage de basse-cour des volailles exotiques et les élevages traditionnels de la volaille locale. Dans ce système, les volatiles sont élevés dans des poulaillers inappropriés; ils partagent souvent les mêmes bâtiments que leurs propriétaires. Le niveau de biosécurité est très faible. L'alimentation n'est pas assurée de façon régulière. Ces élevages sont exposés à de sérieux problèmes de pathologies, avec la maladie de Newcastle en tête. La couverture sanitaire est encore insuffisante.

Dans le cadre de l'appui à l'aviculture villageoise, plusieurs programmes ont été exécutés. Ils portent sur la vaccination contre la maladie de Newcastle, le déparasitage et l'amélioration de l'habitat. Pour mettre en œuvre tous ces programmes, plus de 5 000 Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA), communément appelés auxiliaires ont été formés. Par manque de suivi et d'encadrement approprié de ces agents, une forte déperdition a été enregistrée; ce qui est à l'origine du faible impact de leur intervention.

Les élevages de pintades, de canards et de dindons sont peu nombreux. L'élevage du canard semble être plus développé dans la région forestière et en Basse Guinée. Pour ce qui concerne la pintade, à cause des conditions climatiques et des traditions, elle ne se retrouve que dans des zones bien localisées du pays: Haute Guinée, région préforestière, Gaoual et Koundara.

3.1 GÉNÉRALITÉS

La Guinée recèle d'énormes potentialités pour le développement de son aviculture. L'aviculture traditionnelle représente 95% des effectifs nationaux de volaille. Cette aviculture implique 100 000 familles rurales, disposant chacune de quelques sujets (5 à 20). Les effectifs nationaux sont estimés à 18 895 137 volailles. Les volailles villageoises rentrent principalement dans l'autoconsommation (85-90% de la production) et contribuent directement dans la sécurité alimentaire. La part de la production consommée de poulets et d'œufs vendue est très faible (10 à 15%). Cependant, autant qu'on se rapproche des grands centres urbains, celle-ci augmente.

Par ailleurs, avec la hausse du prix des denrées alimentaires, la part de la production vendue augmente d'année en année.

À l'instar des pays de l'Afrique sub-saharienne, la volaille locale occupe une place importante dans les cultes et rituels des populations guinéennes.

Les pathologies et principalement la maladie de Newcastle font payer chaque année un lourd tribut à l'élevage villageois. On enregistre parfois près de 60% de mortalité des effectifs majorés de naissances. En terme monétaire, cette perte est estimée à près de 170 milliards de francs guinéens soit près de 35 millions de Dollars US par an.

L'aviculture commerciale a connu un essor important à partir de 1990. Le nombre d'éleveurs est passé de 120 à 250, avec respectivement des effectifs de 100 000 à plus d'un million de pondeuses.

En dépit de cet accroissement, la filière commerciale reste confrontée à un certain nombre de contraintes à savoir:

- la pénurie en intrants (céréales, farine de poisson etc.);
- le manque de financement ou système de crédit adapté;
- le faible niveau d'organisation des éleveurs;
- le faible niveau d'encadrement des élevages confrontés à des problèmes de biosécurité et de santé;
- le manque d'infrastructures de production, de commercialisation, de conservation et de transformation des produits;
- la problématique de la grippe aviaire.

Dans le cadre de la relance des activités économiques, prônée par les Autorités nationales, un programme d'urgence a été élaboré en collaboration avec les opérateurs de la filière. Au niveau sous-régional également, sous l'égide de la CEDEAO et avec l'appui des instances spécialisées de l'UA, la FAO, la BAD, des initiatives sont en cours pour favoriser la relance des filières avicoles.

3.2 SECTEUR 1: ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET INTÉGRÉ

En Guinée, il n'y a pas de grandes fermes industrielles de volailles, avec un système intégré et à bâtiments fermés. Compte tenu du niveau de technicité et d'application des mesures de biosécurité, on peut classer dans cette catégorie les élevages ci-après:

1–Couvoir de Kahéré: Le couvoir de Kahéré (Kindia) est situé à Koliagbé dans la préfecture de Kindia à 120 km de Conakry. Elle a été installée dans les années 1990 avec une capacité de 20 000 reproductrices de race Isabrown élevées dans 5 hangars en pleine brousse, loin des agglomérations.

Le couvoir est approvisionné en aliment par la Fabrique de Kahéré situé à 15 km de la ferme des reproducteurs. Cet aliment est d'une haute valeur nutritive.

Sur le plan sanitaire, une équipe de vétérinaires expérimentés assure le suivi. Les poussins de reproducteurs sont importés de France. Ils reçoivent tous les vaccins et un coffret de prophylaxie les accompagne. Toutes les vaccinations sont assurées.

Au niveau du couvoir et de l'éclosoir, les mesures de biosécurité sont observées. Le couvoir couvre plus de 90% des besoins nationaux en poussins.

2–Couvoir de la SIGUICODA (Koba): Ce couvoir est situé dans la préfecture de Boffa, sous-préfecture de Koba situé à 130 km de Conakry. IL dispose des mêmes capacités de production que la ferme de Kahéré (15 000 poussins par jour en production croisière).

3–Fermes d'élevage en batteries: La Guinée dispose près de 7 fermes d'élevage en batteries, localisées à Dubreka, Forécariah et Fria. Cependant, compte tenu du niveau de biosécurité et de technicité de ces installations, seulement quatre (4) parmi elles peuvent être citées dans cette catégorie; ce sont:

4–Ferme Avicole de Dubreka (SOBERGUI): C'est l'ex ferme Malaisienne fondée en 1997 et reprise par opérateur économique de la place. Elle est située à 20 km de la Commune Urbaine de Dubreka.

C'est une ferme en batterie qui utilise des trémies et abreuvoirs automatiques. La ferme à une capacité de 130 000 sujets comprenant:

- 2 blocs pour le démarrage;
- 3 blocs pour la croissance;
- 8 blocs pour la ponte soit un total de 13 bâtiments.

L'exploitation dispose également des bureaux, magasins et logements. Le complexe dispose d'une fabrique d'aliments comprenant 2 broyeurs mélangeurs d'une capacité de 2T/heure.

Le niveau de biosécurité est élevé. L'exploitation utilise les services d'un vétérinaire conseil

TABLEAU 3:
Situation des fermes en batteries du secteur 1:

N°	Nom et prénoms des propriétaires	Localités	Effectifs	Observations
1	Alsény Barry (ancienne SOBERGUI)	Dubreka	76 000	Ancienne ferme SOBERGUI
2	Mme Mariama Camara	Dubreka	50 000	Niveau biosécurité élevé
3	Ferme « Kéba » Fodé Kéita	Dubreka	20 000	
4	Ferme Dansoko à béntouraya	Forécariah	30 000	
	Total	3	176 000	

Source: Rapport Union Nationale des Aviculteurs de Guinée (UNAG)

3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ÉLEVAGES COMMERCIAUX

Ces deux secteurs regroupent plus de 80% des fermes commerciales. Ce sont les plus représentatifs de l'aviculture semi-améliorée guinéenne.

Ces exploitations se caractérisent par:

- l'existence d'infrastructures plus ou moins améliorées;
- l'existence d'une unité de fabrique d'aliments;
- l'utilisation des services d'un vétérinaire;
- l'existence d'un circuit de commercialisation de leur production;
- l'application moyenne des mesures de biosécurité;

À cause d'une insuffisante observation des mesures de biosécurité et de l'irrégularité d'approvisionnement en aliments de qualité, les élevages de ces deux secteurs, sont parfois confrontés à des problèmes sanitaire et de production.

TABLEAU 4:
Situation des éleveurs et effectifs des volailles des secteurs 2 et 3 en Guinée

N°	Région	Préfectures	Nombre promoteurs	Capacités installées
1	Basse Guinée	Conakry	45	70 000
1.1		Dubreka	77	174 000
1.3		Coyah	30	120 000
1.4		Kindia	8	50 000
1.5		Fria	3	25 000
1.6		Boffa	2	10 000
1.7		Boké	5	25 000
	Sous-total		170	474 000
2	Moyenne Guinée			
2.1		Labé	7	48 000
2.2		Mamou	4	18 000
2.3		Dalaba	19	22 000
	Sous-total		30	88 000
3	Haute Guinée			
3.1		Kankan	13	40 800

TABLEAU 4:
Situation des éleveurs et effectifs des volailles des secteurs 2 et 3 en Guinée

N°	Région	Préfectures	Nombre promoteurs	Capacités installées
3.2		Siguiri	7	22 000
	Sous-total		20	62 800
4	Guinée Forestière			
4.1		N'zérékoré	14	57 500
4.2		Lola	3	6 500
		Yomou	1	2 200
	Sous-total		16	66 200
	Total général		231	691 000

Source: Statistiques DNE (2008)

Plus de 70% des promoteurs et des effectifs se retrouvent en Basse Guinée. 13% des promoteurs et 10% des effectifs de volailles sont localisés en Moyenne Guinée. La Haute Guinée dispose de 8% des promoteurs et 7,24% des effectifs. La région Forestière dispose de 7% des promoteurs et 7,64% des effectifs. C'est dire que la Basse Guinée est la zone de concentration des élevages commerciaux de volailles.

3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couvrir

La Guinée dispose de deux élevages de reproducteurs, destinés à produire des poussins d'un jour; ces couvoirs sont:

a)–Le couvoir de Kahéré. Il est situé à Koliagbé dans la préfecture de Kindia, à 150km de la capitale Conakry. Le complexe comprend la ferme des reproducteurs d'une capacité de 16 000 sujets et le secteur des machines (incubateurs et éclosiers). Le couvoir utilise des sujets de la souche Isabrown. Il a une capacité de production de 45 000 poussins par mois.

b)–Le couvoir de la SIGUICODA. Il est situé à Koba dans la préfecture de Boffa, à 150 km de Conakry sur la nationale Conakry-Boké. Il dispose d'une capacité de 20 000 reproducteurs de la race Hissex, en provenance de Hollande. Sa capacité de production de poussins de 15 000 poussins par semaine.

3.3.2 Viande de poulets de chair

La production de poulets de chair reste insignifiante. A peine 20 000 poulets de chairs sont produits par an.

Le couvoir de Kahéré a tenté l'expérience de la production de poulets de chair en 2003, en mettant en place 300 reproductrices de la souche lourde Tropic hybro. Il a été constaté qu'un certain nombre de facteurs freinent encore la spéculation chair dans le pays; ce sont entre autres:

- Le faible niveau d'intégration de la filière avicole dans le pays;
- Le faible niveau de maîtrise des techniques de production par les promoteurs;
- L'irrégularité dans l'approvisionnement des élevages en aliments de qualité;
- La concurrence des viandes de volailles subventionnées en provenance des pays européens;
- Le manque d'équipements d'abattage, de conditionnement, de transport et de conservation des produits;
- Le manque d'organisation de la filière de commercialisation;
- Le prix de revient relativement élevé du poulet de chair à cause du prix élevé des intrants avicoles et du carburant;
- La préférence pour le consommateur guinéen du poulet local qui offre un meilleur goût, bien que relativement plus cher.

Les reproductrices de réforme sont les seules à être commercialisées sous forme de poulets de chairs. C'est dire, que la Guinée a un retard à rattraper par rapport à certains pays voisins (Sénégal et Côte d'Ivoire), car il aurait servi de levier pour la promotion des productions avicoles dans le pays.

En fait, c'est l'élevage du poulet de chair qui permet de rehausser substantiellement et dans des délais raisonnables le niveau de consommation de viande de volaille. Il est donc impératif aussi bien pour les autorités des services publics de l'élevage que pour les responsables des organisations socioprofessionnelles de relever ce déficit.

3.3.3 Œufs de consommation de poules

La consommation d'œufs dans le pays est très faible (18 œufs par personne et par an en 2008) au regard des moyennes enregistrées dans d'autres pays: 300 œufs aux États-Unis, 250 œufs pour les pays de l'Union Européenne, 45 œufs pour le Maghreb.

La production d'œufs de consommation provient principalement des élevages commerciaux de volailles. Bien que disposant des plus grands effectifs, l'aviculture traditionnelle n'est pas entrée dans une logique de production-commercialisation; ce qui fait que le pourcentage d'œufs livré à la consommation est faible.

3.3.4 Autres espèces

Il n'existe pas encore d'élevages d'autres espèces de volailles des secteurs 2 et 3 dans le pays.

3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR

3.4.1 Poulets

Le secteur 4 est représenté par l'aviculture traditionnelle et élevage de basse cour des quelques sujets (poulets, canards, pintades etc.) dans les centres urbains.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, l'aviculture traditionnelle est pratiquée dans tout le pays et, en dépit des contraintes de plusieurs ordres, elle renferme les effectifs les plus importants.

L'aviculture villageoise est caractérisée dans sa conduite par:

Logement

Les volailles sont gardées la nuit sous des paniers dans les cases d'habitations. Quant les effectifs sont un peu importants, certaines familles construisent des rudiments de logement à proximité des cases. Ceux-ci n'offrent pas souvent l'espace vital requis, ni les possibilités d'assainissement, ce qui favorise les conditions d'entretien et de développement des germes pathogènes.

Ces dernières années, dans le cadre des projets d'appui au monde rural, des introductions de poulaillers améliorés ont été faites; cependant, ces opérations sont limitées, et un dispositif de suivi efficace et de vulgarisation approprié n'ont pas suivi. Les volailles sont logées soit dans les poulaillers rudimentaires, soit dans les arbres, soit directement dans la case familiale

L'aviculture villageoise est surtout une activité féminine. Elle intéresse quasiment toutes les familles rurales. .. Les effectifs sont estimés à 15 millions et le taux de mortalité est extrêmement important surtout chez les jeunes (60-70%).

Alimentation

Les poules sont élevées en liberté et trouvent leur alimentation dans la nature (insectes et légumes) et autour des habitations (déchets de cuisine). Certains propriétaires distribuent des sous-produits tels que le son et les brisures.

En matière d'abreuvement, des boîtes ou canaris sont aménagés à proximité des cases. Cette eau n'est malheureusement pas souvent renouvelée et est régulièrement.

Productivité

L'insuffisance des soins apportés à la volaille traditionnelle a pour conséquence la fragilité des poules vis-à-vis des maladies, se qui se répercute négativement sur leur productivité. Les paramètres de productivité se présentent comme suit:

TABLEAU 5:
Paramètres de productivité de la volaille locale

Paramètres	Données
Pourcentage de reproductrices	12, 23%
Taux de ponte	33,00%
Cycle de ponte (par an)	3
Nombre d'œufs pondus par cycle	12 à 15
Nombre total d'œufs couvés	36
Nombre d'œufs disponibles	14,85
Taux d'exploitation	0,31
Poids moyen de carcasse (en Kg)	1 à 1,5
Poids moyen d'un oeuf (gramme)	35,00

Source: Statistiques DNE (2004) résultats d'enquêtes de terrain.

Biosécurité

Les conditions de biosécurité sont médiocres. Les poulaillers ne sont pas désinfectés. La volaille se débrouille comme elle peut pour s'alimenter; dans cette divagation, elle est au contact non seulement avec d'autres oiseaux domestiques, mais également avec l'avifaune sauvage. Les poulaillers n'offrent pas la possibilité d'appliquer les mesures de bio-exclusion ou de bio-confinement en cas de maladie contagieuse ou de menace. La rapidité de diffusion de la maladie de Newcastle dans les contrées est une illustration de cette situation.

Pour ce qui concerne l'élevage de basse cour, il est pratiqué généralement dans les centres urbains dans des conditions peu différentes de la conduite de la volaille en milieu villageois. Les volailles sont logées dans l'arrière-cour dans de petits poulaillers. Le matin elles sont lâchées pour chercher la nourriture.

3.4.2 Autres espèces

Les autres espèces de volaille élevées dans le pays se présentent comme suit:

- Les canards et oies: ils sont élevés généralement comme oiseaux de basse-cour dans les centres urbains, particulièrement en Basse Guinée et en Guinée Forestière. Leur élevage est peu pratiqué dans les deux autres régions (Moyenne et Haute Guinée) pour des raisons de culte. Les effectifs sont estimés à quelques milliers de sujets sur l'ensemble du pays.
- Les Pintades: l'élevage de la pintade est pratiqué dans les zones chaudes et semi-chaudes du pays (Haute Guinée, région préforestière, Gaoual et Koundara). Aucune donnée sur les effectifs n'est disponible.
- Les Dindons: Son élevage n'est pratiqué que dans quelques familles pour le prestige ou des raisons rituelles.

3.4.3 Première étude de cas: Préfecture de Dubreka

Date de l'étude de cas:	8 septembre 2008
Localisation de la zone:	9°16,29,53 N et 13°,29,07,15 O Située à 50 km au Nord de Conakry
Chiffres de la population humaine:	183 870 habitants
Chiffres du cheptel avicole:	200 000 sujets (volaille traditionnelle) 320 000 sujets (élevage semi-moderne)

Description de la localité

Dubreka est situé à 50km dans la banlieue Nord Est de Conakry. Elle est située le long du littoral. Elle est limitée à l'Est par les préfectures de Coyah, Kindia et Télimélé; à l'Ouest par l'Océan Atlantique; au Nord par les Préfectures de Fria et Boffa et au Sud par la ville de Conakry. Elle couvre une superficie totale de 5 672 km. 70% de sa population vit en zone rurale. Les effectifs de la volaille locale sont estimés à près de 200 000 sujets.

Sur le plan climatique, elle est caractérisée par le climat subtropical humide. La pluviométrie est abondante. Elle dispose des terres propices à la culture des céréales. Les ressources halieutiques sont importantes. Elle possède une ouverture de 50 km sur la mer avec un réseau hydrographique favorable à la pratique de la pêche maritime et fluviale.

Description du secteur avicole de cette localité

C'est une zone de forte concentration des élevages des Secteur 1, 2, 3 à cause de la proximité de la Capitale Conakry. On dénombre 130 élevages avec 320 000 pondeuses, 5 fabriques d'aliments.

Avec la poussée démographique, la plupart des élevages y compris les élevages en batteries, se sont retrouvés au milieu des agglomérations, posant ainsi de véritables problèmes de biosécurité.

Analyse de la filière avicole

Compte tenu de la proximité de Dubreka par rapport à la capitale Conakry, elle est devenue la zone de concentration des élevages commerciaux de volaille. Dubreka abrite 2 des 3 fermes du sect. 1, soit les 147 000 pondeuses des 167 000 du secteur dont dispose le pays.

Par ailleurs, Dubreka abrite 77 des 170 fermes des sect. 2 et 3 de la Basse Guinée; ce qui fait qu'elle occupe la première place en matière de fermes et d'effectifs des élevages commerciaux de volailles.

Cette forte concentration de fermes avicoles dans la zone peut avoir des conséquences sur l'environnement, mais également des problèmes de biosécurité au niveau des élevages, surtout que très peu d'exploitants respectent les normes environnementales.

Sur le plan de la commercialisation, 99% de la production d'œufs est drainée vers Conakry et les autres grandes villes du pays.

Face à la forte pression exercée sur les terres, c'est le moment de définir un plan d'urbanisation de la préfecture, en prévoyant des zones bien adaptées pour l'implantation des élevages en tenant compte des normes et surtout des problèmes de biosécurité.

En somme, la préfecture de Dubreka dispose d'immenses atouts pour la promotion des élevages commerciaux de volailles dans le pays; il importe de mettre en place un programme approprié de valorisation de ces immenses potentialités pour favoriser le développement de l'aviculture dans le pays.

3.4.4 Deuxième étude de cas: Préfecture de Labé

Date de l'étude de cas:	11 septembre 2008
Localisation de la zone:	11°,19, 06, 24 N et 12°,17,09,60 O En Moyenne Guinée
Chiffres de la population humaine:	384 493 habitants
Chiffres du cheptel avicole:	87 000 poudeuses

Description de la localité

Labé est l'une des capitales des quatre régions naturelles de la Guinée. Elle est située sur le plateau central du Foutah Djallon. Son climat est influencé par l'altitude, dominé par de faibles températures, notamment de mai à janvier (18-25° C). La pluviométrie est de l'ordre de 1750 à 2000 mm par an.

Par endroit, elle dispose des bas fonds propices à l'agriculture. Autour des cases se trouvent des tapades où sont pratiquées les cultures vivrières (maïs, taro, patates etc.).

Description du secteur avicole

Ce n'est que dans les années 1990 que les premières fermes d'élevage commercial de volailles furent installées dans la préfecture. De nos jours, 50 promoteurs ont été répertoriés; cependant, pour des contraintes de financement et d'approvisionnement en intrants, plus de la moitié ont abandonné. Les effectifs de volailles sont de l'ordre de 87 000 poudeuses.

Les ingrédients nécessaires à la composition des aliments proviennent des autres préfectures voire des pays voisins: maïs du Mali et de la Côte d'Ivoire, Farine de poisson du Sénégal et de la Mauritanie; tourteaux de coton du Mali.

L'aviculture traditionnelle est très développée dans la région. Les effectifs sont estimés à 1 900 000 poulets. On rencontre dans les basse cours de la commune urbaine quelques élevages de canards aux effectifs limités.

La conduite de la volaille en milieu traditionnel est presque identique dans tout le pays. Toutefois, certains villages situés à la périphérie de la commune, ont bénéficié de l'appui des projets (FAO, BID BAD etc.) pour l'introduction de coqs et de poulaillers améliorés.

Analyse de la filière avicole

La préfecture de Labé recèle d'énormes potentialités (climat et ressources alimentaires, centre de Formation des éleveurs, projets de développement rural etc.) pour la promotion de l'aviculture moderne. Un élément non moins important est la prise en charge par un opérateur de la place, la production de maïs pour diminuer le déficit céréalier. Par ailleurs, il assure l'encadrement de plus d'une dizaine d'aviculteurs dans la région de la moyenne Guinée.

Sur le plan commercial, la préfecture dispose d'hôtels qui servent de débouchés pour l'écoulement de la production, sans compter que de plus en plus, la consommation des œufs intègre les habitudes alimentaires des habitants de Labé. Une partie de la production est drainée vers les pays voisins. Tout ceci représente des atouts majeurs qui encouragent les investisseurs dans le secteur avicole.

3.4.5 Troisième étude de cas: Préfecture de Kankan

Date de l'étude de cas:	9 septembre 2008
Localisation de la zone:	11°,05,23,31 N et 10°,05,14,68 O En Haute Guinée
Chiffres de la population humaine:	354 726 Habitants
Chiffres du cheptel avicole:	798 135 Volailles (tout système confondus)

Description de la localité

La préfecture de Kankan est limitée à l'Ouest par la préfecture de Kouroussa, à l'Est par la Côte d'Ivoire. Au Nord Est par le Mali, au Nord par la Préfecture de Siguiri et au Sud par la préfecture de Kérouané. Elle est arrosée par d'importants fleuves du bassin du fleuve Niger. La Préfecture dispose d'immenses plaines rizicultivables et d'autres domaines agricoles propices à la culture du maïs. Les activités sont dominées par le secteur agricole et l'élevage des bovins, ovins et caprins. Chaque famille rurale dispose de quelques volailles.

Description du secteur avicole de cette localité

Les deux secteurs de l'aviculture sont représentés à Kankan. Le secteur traditionnel comporte des poulets et quelques pintades. On retrouve des canards dans les basse cours et quelques dindes.

Les effectifs de volailles sont de 41 000 reproductrices de la race Isabrown appartenant à 13 aviculteurs. La capacité totale installée est de 105 000 pondeuses.

Parmi les 13 aviculteurs, quatre (4) disposent de petits broyeurs pour leur propre besoin, pour une capacité moyenne de 2T/Jour.

Les élevages commerciaux sont confrontés à des problèmes sanitaires et de biosécurité. Les principales pathologies incriminées sont les mycoplasmoses, le Gumboro et les coccidioses. Ces principales pathologies entraînent souvent des pertes énormes au niveau des élevages avicoles. Les plus graves problèmes de biosécurité ont été observés dans cette préfecture. Dans certaines fermes commerciales plusieurs espèces (Poulets et dindes) cohabitent.

L'aviculture traditionnelle présente presque le même visage que dans le reste du pays. La pathologie majeure est représentée par la maladie de Newcastle. C'est pourquoi en 1992, un programme de formation des auxiliaires a été réalisé pour assurer la vaccination des volailles villageoises.

En matière de commercialisation, il n'y a pas de problèmes majeurs. Les Sociétés minières de la SAG à Siguiri et Léro à Dinguiraye représentent des débouchés pour l'écoulement des œufs non consommés sur place.

Analyse de la filière avicole

Au regard de ce qui précède, on constate que les potentialités existent pour le développement de la filière avicole. Cependant un certain nombre de contraintes freinent ce développement:

Au niveau des élevages commerciaux, les problèmes majeurs sont d'ordre sanitaire et de biosécurité. Ensuite viennent, l'approvisionnement, les problèmes d'approvisionnement en intrants

3.5 ANALYSE DE LA FILIERE AVICOLE

3.5.1 Poussins d'un jour

Les deux couvoirs du pays disposent des équipements performants pour couvrir les besoins du pays en poussins d'un jour. Actuellement, ils ne fonctionnent même pas à 30% de leur capacité de production car la filière avicole guinéenne est confrontée à d'énormes problèmes d'approvisionnement en intrants, d'encadrement sanitaire des élevages et de financement.

Il est important toutefois de renforcer le service après-vente, notamment sur le plan sanitaire, car beaucoup de promoteurs sont tentés d'imputer aux couvoirs les mortalités enregistrées lors du démarrage de leurs bandes.

Dans le cadre des programmes futurs, ces deux couvoirs seront en mesure d'assurer l'approvisionnement des élevages en poussins d'un jour. Cependant, il est nécessaire que les services publics de santé animale en collaboration avec l'Union Nationale des Aviculteurs de Guinée mettent en place un système de suivi pour améliorer les conditions de production et de distribution des produits. Il est également important de renforcer la réglementation en vue d'améliorer les mesures de biosécurité et de santé animale.

3.5.2 Viande de poulets de chair

La Guinée ne produit presque pas de poulet de chair. La seule production de chair est représentée par les reproducteurs de réforme, estimés entre 400 000 à 500 000 volailles par an. Depuis les années 1990, des tentatives d'introduction de poulets de chair ont été opérées sans succès. Celles-ci se sont heurtées à un certain nombre de contraintes, au rang desquelles on peut citer les problèmes d'approvisionnement en intrants, le manque de financement et le faible niveau d'encadrement sanitaire des élevages.

Le complexe de Kahéré a toutefois introduit cette année, mille (1000) reproducteurs, de la souche Hubbard Classic pour tenter de relancer la production chair dans le pays.

La production industrielle du poulet de chair est la seule qui puisse à brève échéance combler à moindre coût, le déficit protéique auquel les populations guinéennes et particulièrement celles des villes sont confrontées.

Au regard des potentialités nationales et du faible niveau de consommation du poulet, il est urgent de mettre en place des programmes de relance de la production de poulets de chair dans le pays. Cette relance devra se faire en collaboration avec le système bancaire, les Organisations professionnelles des vétérinaires et des éleveurs, les producteurs d'intrants et les services publics de l'élevage.

3.5.3 Œufs de consommation

Le potentiel de production des installations actuelles de fermes semi-intensives est de l'ordre de 240 millions d'œufs par an. A ce jour près de 50% des fermes avicoles sont arrêtées pour des raisons de financement, d'intrants, d'encadrement et de la psychose créée par la menace de la Grippe Aviaire.

Compte tenu des potentialités dont dispose le pays sur les plans climatique, agropastoral et humain, il est possible d'accroître les productions avicoles. Il importe donc de mettre en place des mécanismes appropriés pour accroître la production des œufs de consommation. Ce sont entre autres:

- Le renforcement des capacités de l'Union Nationale des Aviculteurs de Guinée;
- La structuration de la filière avicole avec un partage des responsabilités des différents intervenants;
- La mise en place d'une ligne de crédit appropriée pour appuyer les initiatives d'investissement dans le secteur;
- Le renforcement de l'encadrement sanitaire et zootechnique des élevages avicoles;
- L'organisation de la commercialisation des produits etc.;
- le renforcement des mesures de prévention et de lutte contre la Grippe Aviaire.

3.5.4 Autres espèces

Dans le secteur des exploitations commerciales, d'autres espèces de volailles ne sont pas encore élevées. Elles sont élevées seulement dans le secteur traditionnel. Avec les conditions d'élevage difficiles la productivité des exploitations est très faible.

Dans le cadre de la diversification des sources de protéines, il est important de promouvoir l'élevage des autres espèces comme le canard, les oies, dindes et lapins. Pour se faire, il est utile de mettre en place un programme national de vulgarisation et de formation.

Ce programme de vulgarisation-formation sera mené par les services techniques du Ministère de l'Élevage et de la Protection Animale, en étroite collaboration avec les Organisations socioprofessionnelles des éleveurs de la filière avicole. Des opérations tests sont nécessaires au niveau des différentes zones écologiques du pays pour favoriser l'introduction de l'élevage des autres espèces de volailles.

À ce propos, le Ministère de l'élevage devra solliciter un appui technique et financier auprès des partenaires au développement.

Dans un futur proche, l'intensification de ces autres types d'élevage pourrait aider à combler le manque de viande dans le pays.

Chapitre 4

Commerce, commercialisation et marchés

4.1 MARCHÉ NATIONAL

Les volailles traditionnelles occupaient jusqu'à un temps récent, une place marginale dans la commercialisation des produits animaux. La croissance démographique et la forte urbanisation ont favorisé le développement du commerce des produits avicoles. Le système de commercialisation des produits avicoles varie, selon qu'ils proviennent des élevages commerciaux ou des élevages locaux.

En ce qui concerne les productions de l'aviculture traditionnelle, les circuits de commercialisation se caractérisent comme suit:

- Les producteurs drainent leurs produits des villages vers les marchés primaires (marchés hebdomadaires des districts ou sous-préfectures);
- Les intermédiaires collectent ces produits et les drainent ensuite vers les marchés préfectoraux ou directement vers les grands marchés de Conakry ou des autres grandes villes.

Le circuit et les acteurs de la commercialisation des volailles traditionnelles sont bien identifiés. Ils se connaissent et collaborent sur la base d'un contrat tacite. Un système de paiement à terme peut également s'instaurer entre les différents opérateurs de la filière de commercialisation.

Généralement, les marges sur la commercialisation des poulets entre les différents intervenants sont de l'ordre de 1500 à 3 000 GNF par sujet. Un opérateur peut drainer vers les marchés entre 30 et 80 poulets. Ils sont transportés dans des cages ou directement sur les porte-bagages des véhicules dans des conditions épouvantables.

Près de 500 marchés de volailles ont été répertoriés à travers le pays, avec 2 800 000 sujets présentés en moyenne par an. Il est important de souligner que toutes les volailles commercialisées dans le pays ne transitent pas forcément par ces marchés.

En ce qui concerne la commercialisation des œufs produits par les volailles commerciales, trois circuits ont été identifiés à savoir:

1-Vente directe par le promoteur: Les aviculteurs négocient à l'avance avec la clientèle (hôtels, restaurants, commerçants ou autres particuliers etc.). Ils assurent eux-mêmes la livraison à destination. Le volume des ventes par ce circuit est estimé par l'UNAG à 25% des ventes totales d'œufs;

2-Vente à travers des intermédiaires: des intermédiaires représentés généralement par des femmes, viennent s'approvisionner dans les fermes pour ensuite acheminer la production vers les marchés ou les consommateurs. Ce circuit en terme de volume des ventes est évalué à 70%;

3-Exportation vers les pays voisins: Une partie de la production d'œufs est exportée vers les pays voisins (Liberia, Sierra Leone et Sénégal). Le transport est assuré par les véhicules de transport dans des alvéoles, souvent recyclées. Bien qu'il n'existe pas un système de collecte des informations sur le volume de ces exportations informelles, l'UNAG les estime à 5% des ventes totales; Toutefois, il faut souligner que l'avènement de la « grippe aviaire » et la crise du « maïs » ont considérablement affecté ce circuit.

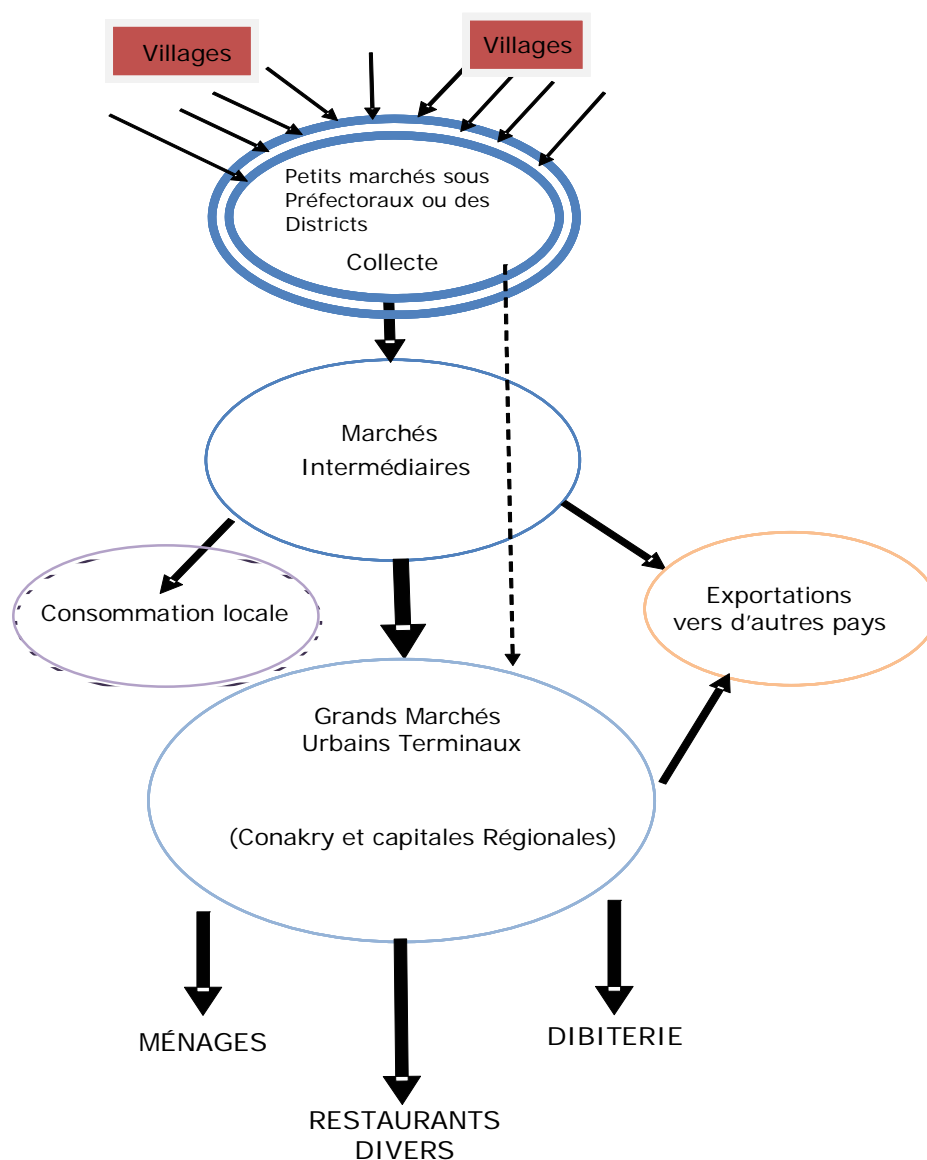
Sur la base de ces pourcentages, nous avons reparti la production d'œufs de l'année 2007 entre les trois circuits (voir tableau et figure ci-dessous).

TABEAU 6:
Estimation quantitative des circuits de commercialisation des œufs en 2007

Circuits	Pourcentage	Nombre d'œufs estimés
Vente directe	25%	33 800 000
Vente par intermédiaires	70%	94 640 000
Exportation pays voisins	5%	6 760 000
Total	100%	135 000 000

Source: consultant (2008)

FIGURE 10: Circuit de commercialisation des productions avicoles (Burkina Faso)



Source: Impacts socio-économiques de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest. « Étude de cas au Burkina Faso » CEDEAO/CILLS/FEWS NET/USAID/BURKINA FASO décembre 2006

Note: Ces circuits de commercialisation sont très semblables en Rép. de Guinée.

TABLEAU 7:
Répartition des marchés de volailles traditionnelles

Lieu	Nombre de marchés	Fréquence	Nombre moyen d'oiseaux sur le marché (par jour)				Total
			Poules	Canards	Pintades	Autres	
BASSE GUINÉE							
Boké	9	52	30	15	20	2	24,336
Commune Urbaine Boké	2	313	22	20	12	4	23,788
Dubéka	7	52	25	20	-	-	9,100
Boffa	8	52	30	10	-	-	12,480
Conakry	8	313	45	30	30	10	212,840
Coyah	3	52	30	20	10	2	6,552
Forécariah	10	52	35	10	-	-	18,200
Fria	4	52	70	30	10	2	17,056
Commune Urbaine Fria	2	313	20	20	10	2	20,032
Kindia	9	52	80	20	10	4	43,992
Commune urbaine Kindia	3	313	30	20	8	2	37,560
Télimélé	14	52	25	-	5	-	21,840
Sous-total	79	1,668	442	215	115	28	447,776
MOYENNE GUINÉE							
Gaoual	8	52	22	5	40	4	27,456
Labé	12	52	120	40	10	6	84,864
Commune urbaine Labé	2	313	30	10	2	-	
Koubia	6	52	30	-	-	-	9,360
Koundara	6	52	40	2	80	-	37,440
Tougué	10	52	30	-	4	-	17,680
Lélouma	11	52	40	-	-	-	22,880
Dalaba	10	52	40	-	-	-	20,800
Mamou	14	52	100	6	5	2	77,896
Commune Urbaine Mamou	3	313	40	2	2	-	39,438

TABLEAU 7:
Répartition des marchés de volailles traditionnelles

Lieu	Nombre de marchés	Fréquence	Nombre moyen d'oiseaux sur le marché (par jour)				Total
			Poules	Canards	Pintades	Autres	
Pita	12	52	50	-	-	-	31,200
Mali	13	52	30	-	-	-	20,280
Sous-total	99	1,094	550	60	103	8	361,838
HAUTE GUINÉE							-
kérouané	9	52	40	6	80	-	56,160
Dabola	9	52	35	2	60	2	45,396
Siguiri	14	52	100	20	90	2	139,776
Commune Urbaine Siguiri	2	313	30	4	10	-	25,040
Dinguiraye	8	52	30	-	4	-	14,144
Kouroussa	12	52	30	4	20	-	31,200
Kankan	13	52	50	30	90	6	98,696
Commune Urbaine Kankan	4	313	100	6	30	4	167,768
Faranah	11	52	40	6	30	4	42,328
Mandiana	12	52	20	-	50	-	43,680
Sous-total	94	1,042	475	78	464	18	664,188
GUINÉE FORESTIÈRE							-
N'zérékoré	11	52	120	60	80	6	117,832
Commune Urbaine N'Zérékoré	4	313	40	40	30	5	93,900
Yomou	7	52	40	2	3	2	16,380
Lola	11	52	30	4	4	-	19,448
Beyla	14	52	80	5	60	5	105,560
Macenta	15	52	70	40	20	5	74,100
Commune Urbaine Macenta	3	313	30	6	6	2	35,682

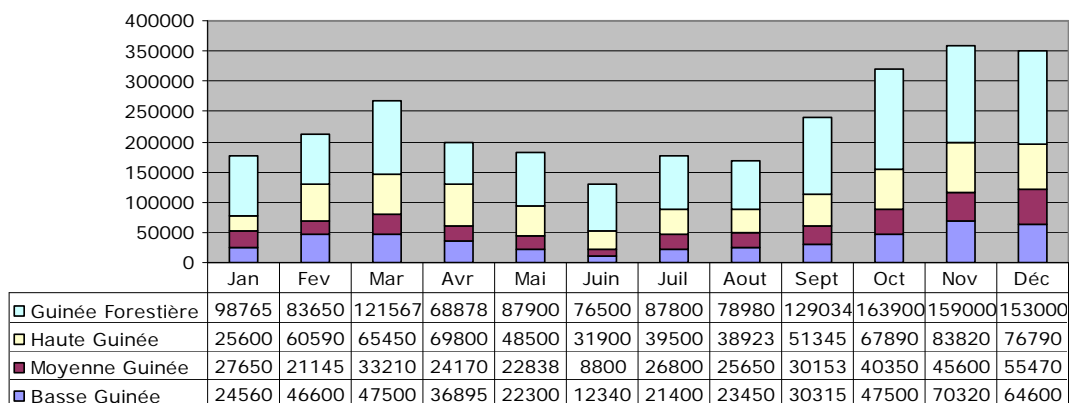
TABLEAU 7:
Répartition des marchés de volailles traditionnelles

Lieu	Nombre de marchés	Fréquence	Nombre moyen d'oiseaux sur le marché (par jour)				Total
			Poules	Canards	Pintades	Autres	
Guéckedou	10	52	120	30	20	6	75,920
Commune Urbaine	3	313	30	10	6	2	35,682
Kissidougou	13	52	80	20	20	4	70,304
Sous-total	185	2,345	1,115	295	713	55	1,308,996
TOTAL	457		2,582	648	1,395	109	2,782,798

Source: Enquêtes Directions préfectorales élevages (MEPA), 2008

De l'avis de plusieurs observateurs, les ventes de volailles transitant par les marchés représenteraient 70% des ventes totales dans le pays. Les autres 30% représentent des ventes informelles effectuées dans les villages ou au bord des routes. Les ventes informelles, bien que relativement faibles, posent un grand problème pour le contrôle du mouvement des volailles et l'application des mesures de biosécurité en cas d'épizootie telle que la grippe aviaire.

FIGURE 11: **Dynamique saisonnière des ventes de volailles villageoises**



Source: Enquêtes Directions Préfectorales Élevages (2008).

Au regard de ce graphique, on note deux pics dans les ventes de volailles au courant de l'année (février-mars-avril et octobre-novembre-décembre). Ces pics correspondent aux périodes d'éclatement de la maladie de Newcastle et les éleveurs se débarrassent d'une bonne partie de leurs troupeaux pour limiter les pertes. Le pic de octobre-novembre-décembre est le plus important car c'est en ce moment que les effectifs sont les plus importants et cette période coïncide aux fêtes de fin d'année.

4.2 IMPORTATION

Comme le montrent les graphiques antérieurs, les importations de poulets sont faibles. Ces dernières années, celles-ci portent essentiellement sur les produits de la découpe. Ces produits, généralement subventionnés qui proviennent des pays européens, influencent négativement la promotion des productions avicoles et particulièrement celle du poulet de chair dans le pays.

4.3 EXPORTATION

Les produits de l'aviculture sont faiblement exportés. Un certain nombre de raisons expliquerait cette situation:

- La faiblesse des effectifs de volailles commerciales;
- Le faible niveau de productivité des élevages;
- Le faible niveau d'intégration de la filière avicole.

La priorité pour la Guinée dans une première phase, est d'assurer la couverture des besoins nationaux dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire.

4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE

Il n'existe pas d'abattoirs de volailles. La production à l'échelle industrielle de poulets de chair n'étant pas développée, la mise en place des infrastructures d'abattage ne peut être rentabilisée.

Chapitre 5

Races

5.1 RACES EXOTIQUES

Actuellement, trois races de volailles exotiques sont exploitées dans le pays; soient deux pour la production d'œufs (Isa brown et Hissex) et une pour la production de chair (Hubbard classic).

Race de production d'œufs: Le consommateur guinéen préfère les œufs roux; ce qui explique l'exploitation de la souche Isabrown par le couvoir de Kahéré et Hissex Rousse par le couvoir de la SIGUICODA; Ces deux souches sont bien adaptées aux conditions climatiques tropicales.

Les races Isa Brown et Hissex produisent jusqu'à 220 œufs au cours de leur cycle de ponte. Ce qui est une performance, quand on sait que dans les conditions européennes, elle est de 230 œufs.

La souche Isa Brown est cependant la mieux connue et la plus présente dans les couvoirs (70%).

Il faut toutefois souligner qu'au temps des Fermes Nationales d'État (1970), la Leghorn à œufs blancs était présente. Bien qu'elle était appelée championne des pondeuses, elle a été remplacée très tôt par les races que nous venons de décrire.

Race de production de chair: Bien que peu répandue, deux souches de chair ont été introduites dans le pays; il s'agit de la souche lourde Tropic hybro, introduite en 2003 et la souche Hubbard au courant de cette année par le couvoir de kahéré.

Il est difficile de dégager des avantages comparatifs d'une souche par rapport à une autre. Très souvent, c'est le prix d'achat des reproducteurs et la disponibilité qui prévalent.

En ce qui concerne les autres espèces de volaille, elles n'existent pas dans les élevages commerciaux.

5.2 RACES LOCALES

L'aviculture traditionnelle en Guinée est essentiellement dominée par l'élevage de la poule locale. Il n'y a pas de race distincte spécifiée chair ou œuf.

On note surtout, la présence de variétés ou types qui ont évolué selon les zones écologiques. Leur différenciation est souvent faite à partir de la coloration du plumage et des diverses combinaisons qui en découlent: Poule blanche, rousse, rouge, argentée, etc.

On note toutefois, la présence de types adaptés dont la production dépasse la moyenne des autres poules, avec un poids vif variant de 1 à 2 kg à l'âge adulte et une production moyenne de 40 à 60 œufs par an (poule du Benna, Simba sissé, Dandawoura etc.).

Ces types sont probablement issus de lointains croisements dont les produits se sont stabilisés de nos jours. On les rencontre par îlots dans les diverses parties des régions naturelles de la Guinée.

Chapitre 6

Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité

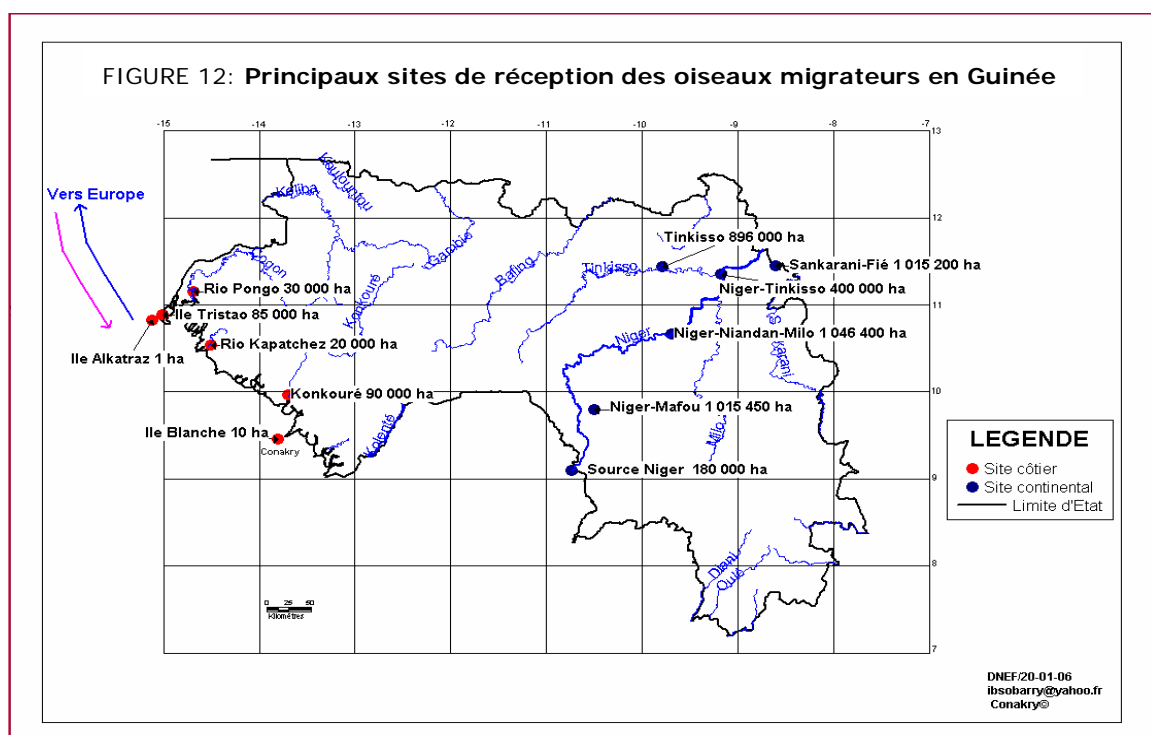
6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

L'influenza aviaire Hautement Pathogène ou Grippe Aviaire a fait son apparition en 2003 dans le sud est asiatique. Depuis, elle s'est répandue en Europe en 2005.

Elle a fait son introduction en Afrique en février 2006 par le Nigeria. Depuis cette date, une dizaine de pays africains ont été touchés. Elle est même considérée comme endémique en Egypte et au Nigeria. La Côte d'Ivoire qui fait limite avec la Guinée a été touchée.

La Guinée n'a pas connu la Grippe aviaire; cependant, à l'instar des autres pays africains, elle s'est dotée d'un plan multisectoriel de prévention et de riposte à la maladie. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, l'évaluation des risques d'introduction de la maladie a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui placent la Guinée parmi les pays à haut risque à savoir:

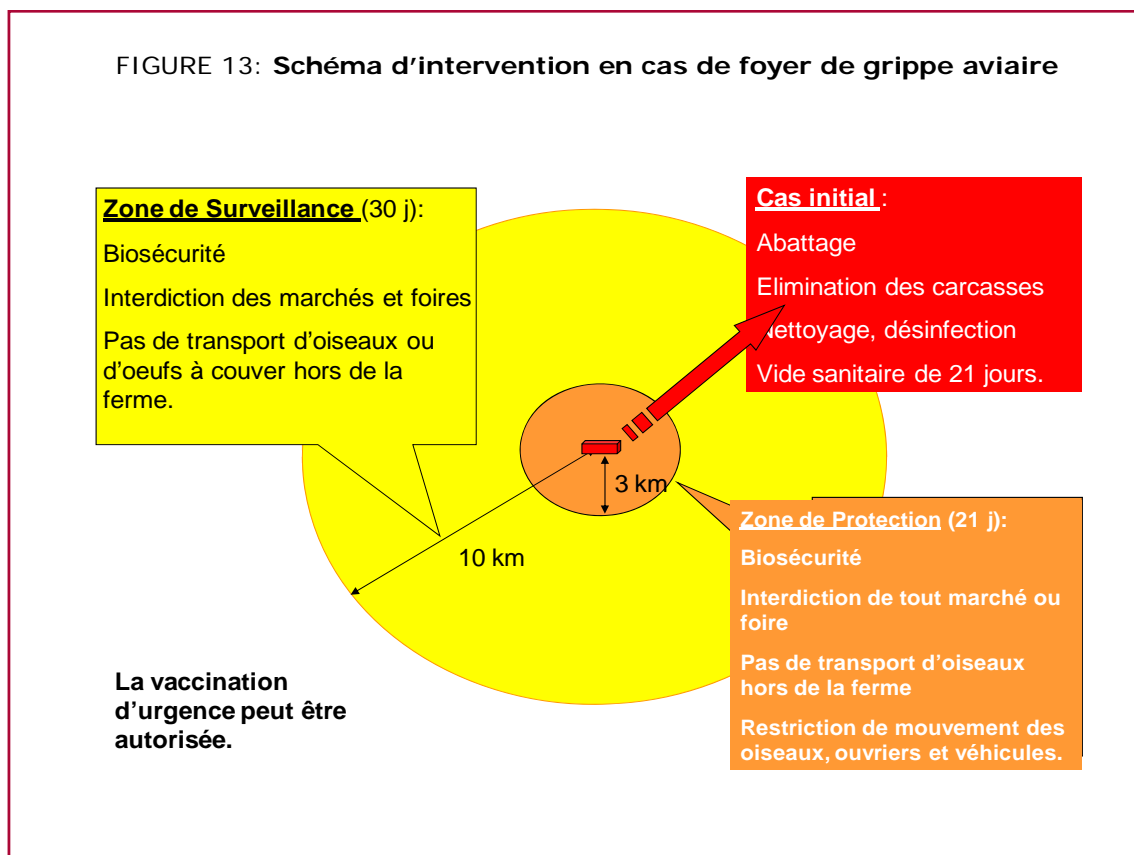
- l'existence de 12 sites d'accueil des oiseaux migrateurs, dont 6 maritimes et 6 continentaux;
- l'existence de 72 postes frontaliers dont 6 seulement sont fonctionnels en matière de surveillance;
- l'existence d'intenses échanges commerciaux sur les produits et sous produits avicoles avec les pays africains, européens et asiatiques;
- Le partage des frontières sur 3 339 km avec 6 pays, dont 300 km de littoral maritime;
- le faible niveau d'application des mesures de biosécurité tant dans les élevages commerciaux que traditionnels;
- le taux d'analphabétisme élevé des populations guinéennes (60%).



Ce plan d'un montant de 13,6 millions de dollars a été validé par le gouvernement guinéen. Avec l'appui des partenaires au développement, un certain nombre d'activités ont été réalisées à savoir:

- le renforcement du réseau de surveillance épidémiologique (formation, équipements, fonctionnement);
- l'amélioration des capacités de diagnostic du laboratoire, notamment pour l'IAHP;
- la mise en place et l'équipement de huit (8) Equipes Mobiles d'Intervention (EMI) pour intervenir en cas de foyers;
- la mise en œuvre d'une vaste campagne de communication avec l'appui des différents médias disponibles dans le pays, pour un changement de comportement.

La Guinée a adopté le schéma classique d'intervention suivant, proposé par l'OIE pour le contrôle de la grippe aviaire.



La Guinée dispose d'un laboratoire vétérinaire de diagnostic, capable de diagnostiquer la grippe aviaire. Un réseau d'épidémiologie-surveillance dénommé REMAGUI, avec une composante faune sauvage existe; il ne manque que les moyens de fonctionnement. Les éleveurs et les auxiliaires d'élevages participent au programme de surveillance.

En matière de mobilisation sociale, la Radio nationale, le réseau des radios rurales et privés participent au programme de sensibilisation des populations et autres professionnelles.

La coordination du programme est assurée par un comité interministériel qui est malheureusement peu fonctionnel. Au niveau des régions administratives et des préfectures, des cellules ad hoc ont été mises en place.

Sur le plan technique, en dépit des programmes de formation exécutés en faveur des éleveurs, le niveau de biosécurité des élevages tant au niveau de l'élevage traditionnel, qu'au niveau des élevages commerciaux est encore faible.

L'éclatement de plusieurs foyers de grippe au niveau du continent africain a créé une psychose qui a influencé négativement les productions avicoles. A cela s'ajoute un manque de céréales, de farine de poisson et autres ingrédients pour couvrir les besoins alimentaires des cheptels.

La menace d'une pandémie de grippe aviaire est encore d'actualité car, tant que le virus continuera à circuler, la possibilité d'une mutation existe. Ceci est d'autant plus inquiétant que ces derniers mois de nouveaux foyers ont été observés au niveau du continent africain (Nigeria, Bénin et Égypte). Il est donc important de remobiliser la communauté internationale afin de contrer cette maladie.

En cas d'urgence zoo-sanitaire, le dispositif d'intervention reposera sur les services techniques du Ministère de l'Élevage et de la Protection Animale. Ils seront appuyés par les services techniques des autres Départements impliqués (Santé Humaine, Communication, forces de défense et de sécurité, administration du territoire etc.). Au niveau des huit régions administratives, des équipes Mobiles d'Intervention ont été formées et équipées. Elles seront renforcées au besoin par les autres agents techniques des secteurs publics que privés.

La coordination des interventions sera assurée par le comité interministériel relayé par les Cellules Ad Hoc installées au niveau national, Régional, préfectoral et sous-préfectoral.

En plus de l'amélioration du niveau de préparation du pays à une éventuelle introduction de la maladie, Il est important de mettre en place des programmes de soutien à la filière avicole pour améliorer la productivité des élevages. Il est également important d'améliorer le niveau de biosécurité des élevages, afin de repousser les risques de survenue de la grippe aviaire dans le pays.

6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES

Pour des informations régulièrement mises à jour sur la situation des pathologies aviaires transfrontalières et notifiables, prière de se référer au:

Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO, à l'adresse:

www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp

Base de données du système mondial d'information sanitaire (WAHID) de l'OIE, disponible à l'adresse: www.oie.int

Parmi les autres maladies de la volaille, le Newcastle occupe la première place, en raison des pertes économiques énormes qu'elle entraîne, tant au niveau des élevages commerciaux qu'au niveau des élevages traditionnels. Chaque année, elle entraîne plus de 60% de mortalité. Les pertes directes sont estimées à près de 170 milliards de francs guinéens, soit près de 35 millions de Dollars US. La variole aviaire même si elle ne tue pas autant que la maladie de Newcastle, entraîne également des pertes économiques importantes.

Au niveau des élevages commerciaux, on cite souvent le Gumboro; faute de diagnostic de confirmation par le laboratoire, il est difficile de déterminer son existence voire sa prévalence.

Parmi les autres infections, on peut citer les colibacilloses, les salmonelloses, (*salmonella gallinarum* et *s. enteritis*).

Les maladies parasitaires telles que les coccidioses, les helminthoses et autres nématodes entraînent également des pertes importantes au niveau de tous les élevages.

Les mauvaises conditions de biosécurité au niveau des élevages traditionnels, et de certaines fermes améliorées, favorisent la persistance et la propagation des pathologies aviaires.

Il est important pour les différents secteurs de notre aviculture, que les services vétérinaires du pays en relation avec les organisations socioprofessionnelles adoptent des plans de prophylaxie adaptés à la situation épidémiologique. Ces plans devront faire l'objet de large vulgarisation afin qu'ils soient connus de tous.

Aussi, il importe de le rendre obligatoire dans une première phase pour les élevages commerciaux car le non respect de ces dispositions par un aviculteur peut entraîner des conséquences néfastes pour l'ensemble.

6.3 MESURES DE BIOSECURITE

Les mesures de biosécurité ne sont pas bien connues des aviculteurs et des populations; ce qui fait qu'elles sont peu appliquées. Dans le document du « Code de l'élevage et des produits animaux », on note une insuffisance de la réglementation en la matière. Cette situation fait que les rares conseils donnés par les encadreurs techniques ne sont pas respectés. Les mesures de police sanitaire concernent les dispositions en cas de maladies contagieuses de façon générale. Rien n'est mentionné sur la biosécurité.

Au niveau des élevages commerciaux, très peu de fermes disposent de pédiluves, encore moins de rotoluves. Quant ils existent, ils ne fonctionnent pas bien. Les mouvements de personnes entre les exploitations ne sont pas réglementés.

Au niveau des élevages traditionnels et de basse cour, les conditions sont encore plus graves. Les volailles ne sont pas abritées dans des conditions adéquates. La journée, elles divaguent à la recherche de la nourriture. À cette occasion, elles peuvent facilement entrer en contact avec l'avifaune sauvage ou les volailles d'autres familles.

À propos, Il importe que les autorités vétérinaires se penchent sur cette question pour inverser la tendance. Parallèlement à l'élaboration de la réglementation, il est important de lancer une vaste campagne de sensibilisation afin de faciliter le respect par tous de la réglementation.

Chapitre 7

Politiques actuelles, cadre légal

Le processus d'élaboration de la politique de développement de l'élevage a été entamé depuis 1991 à travers l'élaboration des «**Stratégies et Plans d'Action de l'Élevage (SPAÉ)**» dans le cadre de la 1^{ère} Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA 1). La définition de cette politique a été possible grâce à la capitalisation des acquis de la mise en œuvre du Projet de Restructuration du Secteur de l'Élevage (PRSE) qui a démarré en 1987.

À partir de 1995, dans le souci de pérenniser les acquis du secteur, un **Programme quinquennal de développement de l'élevage (horizon 2000)** a été élaboré dans le cadre des projets de deuxième génération de l'agriculture et de l'élevage financés par la Banque Mondiale.

Sur la base d'un bilan diagnostique de l'évolution du secteur agricole au cours de la période 1991-1996, la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA1) fut actualisée en 1996-1997, avec l'assistance du PNUD et de la FAO, sous l'appellation **LPDA2**. La politique de développement du secteur de l'élevage fut révisée à travers un document dénommé «**Stratégies et Plans d'Action de Développement de l'Élevage à moyen et long termes, horizon 2010**».

Dans le souci d'adapter cette politique au contexte évolutif du secteur et à la stratégie globale de réduction de la pauvreté, deux autres documents de politique ont été élaborés respectivement en 2000 et en 2001. Il s'agit des «**Stratégies et Programme cadre du sous-secteur de l'Élevage (horizons 2005; 2010)**» et du «**Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour le secteur de l'Élevage**». La Politique de développement de l'élevage ainsi actualisée a été prise en compte dans le DSRP du Développement Rural et Environnement.

En 2007, la LPDA 2 a été revue et une nouvelle politique dénommée, Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) a été adoptée. En matière d'élevage, deux axes d'intervention ont été envisagés à savoir:

- l'axe transversal ou **approche programme** qui vise l'appui à l'élevage traditionnel (santé animale, complémentation alimentaire, amélioration des infrastructures de commercialisation etc.);
- l'axe vertical ou **approche filière**, qui couvre les systèmes intensifs ou développement des filières de production animale (filière lait, viande, aviculture etc.);

De nos jours, avec l'érection de la Direction Nationale de l'Élevage en Département ministériel, des contacts sont en cours avec la FAO pour la formulation d'une nouvelle politique sectorielle, qui prendra en compte tous les acquis antérieurs.

Sur le plan institutionnel, trois acteurs interviendront de façon complémentaire sur le terrain qui sont:

- **les services techniques du Ministère de l'Élevage et de la Protection Animale**, organisés du niveau central jusqu'au niveau des sous-préfectures. Ils disposent d'un personnel technique de près de 1000 agents avec 250 docteurs vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires;
- **les organisations socioprofessionnelles des éleveurs**, structurées de la base au sommet, avec des fédérations au niveau régional, préfectoral et sous-préfectoral. L'existence d'une Union Nationale des Aviculteurs de Guinée qui fédère la majeure partie des aviculteurs du pays;
- **les opérateurs d'appui**, réunis au sein de l'Ordre National des Docteurs Vétérinaires de guinée (ONDVG) et de l'Association des Vétérinaires Privés de Guinée (AVPG). ces organisations veillent au respect de l'éthique, et défendent les intérêts de la profession vétérinaire.

Dans le domaine de la réglementation, un code de l'élevage et des produits animaux a été élaboré. Ce code est un recueil de textes de base qui couvrent les domaines de la santé animale, de la santé publique vétérinaire et du code pastoral. Des textes d'application ont été adoptés dans certains domaines (mesures de police sanitaire, exercice libéral de la profession vétérinaire etc.).

Dans le domaine des productions animales, et particulièrement de l'aviculture, des aspects liés à la gestion de l'environnement, à l'implantation des fermes et les mesures de biosécurité n'ont pas été suffisamment abordés. Il importe donc de combler ce vide juridique, afin de renforcer les mesures de prévention contre les maladies contagieuses, dont la grippe aviaire.

Chapitre 8

Analyse

8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE

Forces du secteur avicole: Au regard de ce qui précède, on pourrait citer entre autres comme forces du secteur avicole:

- les conditions édapho-climatiques favorables (sols, climat, pluviométrie) au développement des productions animales;
- plus de 80% de la population pratiquent l'aviculture traditionnelle;
- la création récente d'un Ministère de l'Elevage et de la Protection Animale, avec la création des Directions Nationales des services vétérinaires et des Productions et Industries animales, pour mieux prendre en compte les problèmes sanitaires, de biosécurité et de conduite des élevages;
- la prise en compte ces dernières années, lors de la formulation des projets de développement agricole, l'appui à l'aviculture traditionnelle;
- l'existence d'une chaîne de commande unique des services publics de l'élevage, ce qui facilite la transmission et le traitement des informations;
- l'existence d'organisations socioprofessionnelles des éleveurs, comme l'UNAG;
- l'existence de deux couvoirs utilisant des techniques de productions performantes;
- la naissance d'une catégorie de promoteurs issus du milieu intellectuel, donc plus enclin à appliquer les innovations techniques;
- l'existence du CFEL à Labé et de l'Ecole Avicole Eila de Kindia qui contribuent à la formation des éleveurs et des techniciens;

Faiblesses du secteur avicole: Les principales faiblesses identifiées sont entre autres:

- la modicité des ressources financières allouées au secteur de l'élevage en général et au sous-secteur de l'aviculture en particulier;
- la faible capacité opérationnelle et managériale des organisations socioprofessionnelles des éleveurs (UNAG et autres groupements), qui ne parviennent pas à fédérer tous les éleveurs et prendre en compte leurs préoccupations;
- le manque d'une structure technique d'encadrement des aviculteurs;
- l'absence d'une politique nationale et d'un plan d'action stratégique de développement de la filière avicole ou des élevages à cycles court.

8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

La Guinée dispose d'énormes potentialités naturelles, techniques, ainsi que des ressources humaines suffisantes pour la promotion du secteur avicole.

En dépit des contraintes auxquelles la filière est confrontée, l'aviculture guinéenne à enregistré des progrès plus ou moins appréciables ces dernières années. En 1988, le pays ne comptait que 80 000 pondeuses; à ce jour, les effectifs du secteur commercial sont estimés à plus de 800 000 pondeuses, avec une capacité installée des exploitations avicoles de plus de un million de volailles.

La revue de la filière avicole guinéenne aura donc permis de dégager un certain nombre d'enseignements à savoir:

- **sur le plan institutionnel**, les services publics de l'élevage sont organisés de la base au sommet; des concertations ont souvent lieu avec les organisations des aviculteurs pour évaluer les besoins et envisager les démarches à entreprendre pour surmonter les contraintes. Cependant, ces organisations sont encore fragiles; elles ne disposent pas des compétences requises et des ressources financières nécessaires pour soutenir les producteurs;
- **sur le plan de la réglementation**, en dépit des efforts consentis en la matière, les aspects ayant trait à la biosécurité et à l'implantation des élevages avicoles n'ont pas été réglementés;
- **sur le plan technique**, le niveau d'encadrement sanitaire, zootechnique et managérial des exploitations avicoles est faible. Il se pose de sérieux problèmes d'approvisionnement des fermes en aliments. Il n'existe pas une structure technique d'appui à la filière commerciale. la couverture sanitaire des exploitations traditionnelles est faible; la maladie de Newcastle continue à faire des ravages. les logements des volailles ne sont pas adaptés. Il se pose de sérieux problèmes de biosécurité;
- **sur le plan du renforcement des capacités**, Le faible niveau de technicité des fermiers se répercute souvent sur la qualité de la conduite des exploitations;
- **sur le plan du financement**, il n'existe pas de système de financement adapté à la filière.

À regard de ce qui précède, il est opportun de mettre en place un programme d'appui à la filière avicole, qui pourrait s'inscrire dans une initiative sous-régionale.

Ce programme pourrait s'articuler sur les axes d'interventions suivants:

- **l'appui à la filière traditionnelle** par la poursuite et l'intensification des campagnes de vaccination contre les pathologies dominantes (Newcastle et Variole) par les Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) dont la formation et l'encadrement seront améliorés;
- **l'appui à la filière améliorée** par la mise en place d'un mécanisme d'encadrement des producteurs pour mieux prendre en compte leurs préoccupations à savoir:
 - la formation;
 - l'approvisionnement en intrants (aliments, poussins, médicaments et matériels d'élevage);
 - l'amélioration des mesures de biosécurité et de prophylaxie;
 - la mise en place d'un système de financement adapté;
 - le renforcement de la législation et de la réglementation;
 - l'appui à la commercialisation par la construction d'infrastructures de commercialisation et la mise en œuvre de programmes de promotion des produits et sous produits avicoles.

La prévention et lutte contre la grippe aviaire

La filière avicole, peut jouer un rôle majeur dans le développement économique et social du pays, car l'élevage et l'agriculture occupent le deuxième rang des activités génératrices d'emplois et porteurs de croissance. Il importe donc, dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté, que des dispositions pratiques soient prises pour appuyer la filière, dans un cadre régional et en concertation avec les partenaires au développement. Naturellement, ce programme devra intégrer la problématique de la Grippe Aviaire.

Annexe I

Qui est qui (liste de contacts)

Listes acteurs de la filière de structures suivantes:

Gouvernement

Catégorie Gouvernement
Nom Direction Nationale des Productions Animales
 Directeur National
Adresse BP 559 Conakry
Téléphone 224 294182
Fax 224 20 45 27
email mouctarsow@yahoo.fr
Site Internet

Catégorie Gouvernement
Nom Direction Nationale des Services Vétérinaires
 Directeur National
Adresse BP 559 Conakry Rep Guinée
Téléphone 224 60 41 67 03
Fax
email K.sory@yahoo.fr
Site Internet

Entreprises privées

Catégorie Société privée
Nom Établissement Charles EKS
 Établissement de vente en Gros de médicaments Vétérinaires
Adresse BP 559 Conakry République de Guinée
Téléphone 224 62 46 27 57
Fax
email offivetgn@yahoo.fr
BP 030 BP 661 Kipé
Site Internet

Chargé de l'importation et de la vente en gros des médicaments vétérinaires dans le pays

Catégorie Société privée
 Nom Couvoir de Kahéré
 Production de poussins d'un jour
 Adresse BP 559 Conakry République de Guinée
 Téléphone 224 60217759
 Fax
 email offivetgn@yahoo.fr
 BP
 Site Internet

Il assure la production à Kindia (150 km de Conakry) des poussins d'un jour et parfois assure le démarrage, la mise en place et le suivi des exploitations

Catégorie Société privée
 Nom SOPAGUI
 Société de Production d'Aliments Volaille de Guinée
 Adresse Commune de Matoto Quartier de Kountiya République de Guinée
 Téléphone 224 64 54 68 48
 Fax
 email
 BP
 Site Internet

Assure la production et la distribution d'aliments volaille aux aviculteurs péri-urbains de Conakry.

Organisations Socioprofessionnelles des éleveurs

Catégorie Organisation Socioprofessionnelle des éleveurs
 Nom UNAG
 Union Nationale des Aviculteurs de Guinée
 Adresse Commune de Matoto Quartier de Kountiya République de Guinée
 Téléphone 224 62 04 30 53
 Fax
 email unag@yahoo.fr
 BP
 Site Internet

Coordonne les activités des aviculteurs, participe à la recherche des solutions aux problèmes auxquels la filière est confrontée.

Organisations non gouvernementales

Catégorie	Organisation non gouvernementale
Nom	EUPD Entraide Universitaire pour le Développement
Adresse	Commune de Ratoma Quartier minière Conakry
Téléphone	224 60 29 90 90
Fax	
email	eupd@yahoo.fr
BP	
Site Internet	

Participe au développement communautaire par un appui aux producteurs afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. A ce titre, dans le cadre du projet PAFPA, elle a participé à la mise en œuvre du volet appui à l'aviculture par la formation et l'approvisionnement en intrants des aviculteurs péri-urbains de Conakry.

Annexe II

Liste des projets majeurs — secteur avicole

- | | |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Projet: Projet de Restructuration des Services de l'Élevage (PRSE)
Agence: IDA, BADEA, AFD, SCAC
Durée: 10 ans (1987-1999)
Zone géographique: Tout le pays
Bénéficiaires directs: Services Techniques et éleveurs
Situation: Clôturé |
| 2 | Projet: Projet d'Appui aux Filières de Production Animales (PAFPA)
Agence: AFD
Durée: 5 ans (1994 – 2000)
Zone géographique: Tout le pays
Bénéficiaires directs: Services Techniques, éleveurs et opérateurs
Situation: Clôturé |
| 3 | Projet: Projet National des Services Agricoles (PNSA1)
Agence: IDA
Durée: 5 ans (1996 à 2000)
Zone géographique: Tout le pays
Bénéficiaires directs: Services Techniques, éleveurs et opérateurs
Situation: Clôturé |
| 4 | Projet: Projet de Développement Agro-pastoral Beyla-Kérouané (PRODABEK)
Agence: BAD, la BID, le FAD
Durée: 4 ans (1994 à 1998)
Zone géographique: Haute Guinée –Guinée Forestière
Bénéficiaires directs: Services Techniques, éleveurs et opérateurs
Situation: Clôturé |
| 5 | Projet: Centre Communautaire Production de géniteurs N'Dama Famoïla
Agence: CEDEAO
Durée: 8 ans 1994 à 2002
Zone géographique: Beyla
Bénéficiaires directs: Éleveurs et opérateurs
Situation: Clôturé |

Annexe III

Références bibliographiques

Atelier National sur le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) Secteur du Développement Rural, Bureau de Coordination de la Politique Agricole-BSD/Pêche et élevage, Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, Ministère de la Pêche et de l'Élevage, avril 1997

Cadragé macroéconomique. Direction Nationale du Plan- 2eme trimestre 2008

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Groupe thématique développement rural et environnement) document de synthèse Octobre 2001

FIDA: République de Guinée, Options stratégiques pour le programme FIDA Guinée 2009-2014, E. 2008. Programme COSOP- FIDA

Impact socio-économique de la Grippe Aviaire en Afrique de l'Ouest « étude de cas au Burkina Faso » **décembre 2006 (Cilss/USAID)**

Lois et règlements de l'élevage, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage-Direction Nationale de l'Élevage 1999 Conakry

Ministère de l'Economie et des Finances. 2000. Recensement Général de la Population et de l'habitation de 1996 Projet GUI/94/PO2-FNUAP-Gouvernement

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage/Laprovét: Etude sur les filières avicoles en Guinée Avril 2003

Procédures OIE de Déclaration de pays indemne de Peste Bovine, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Nationale de l'Élevage Dossier Guinée Conakry Nov. 2002

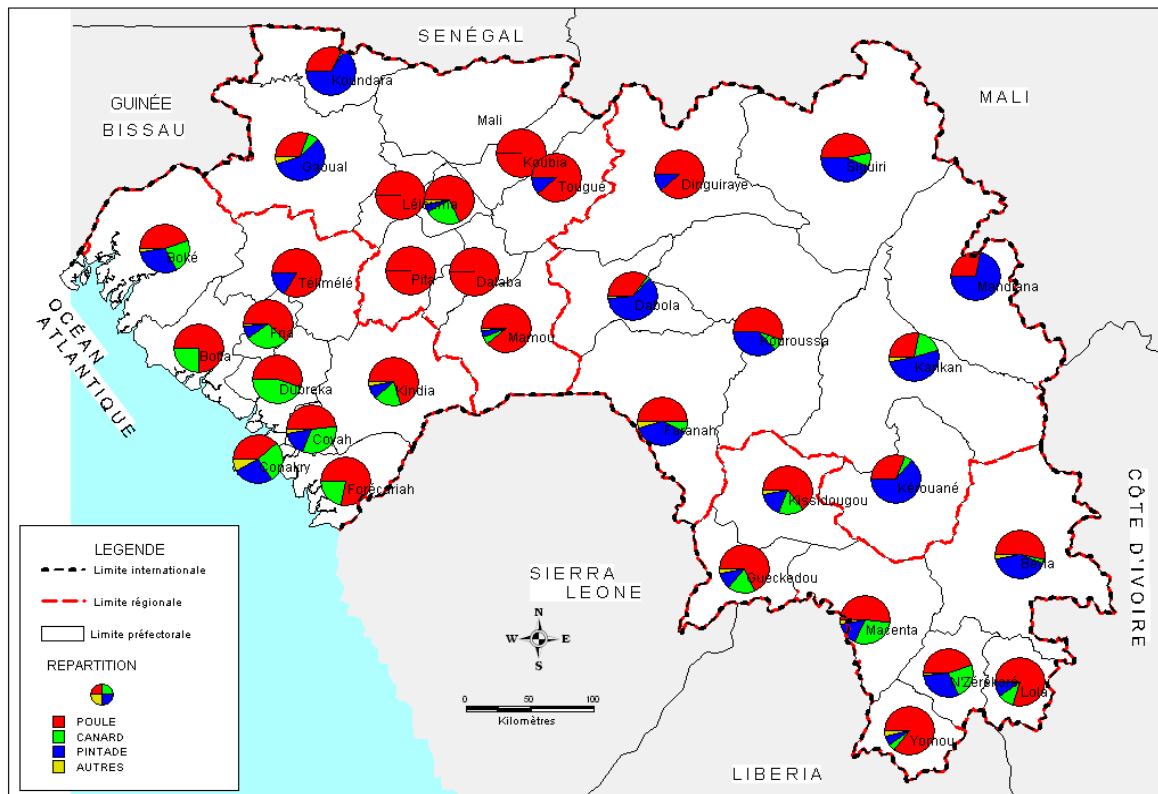
Rapport économique et Social. Ministère du Plan et de la Coopération. Direction Nationale du Plan (2007-2008)

Recensement National du Cheptel 2000, Résultats préliminaires Ministère de l'Agriculture, et de l'Élevage-Direction Nationale de l'Élevage Novembre 2004

Rapports Statistiques DNE, Activités de Services de l'Élevage DNE, **(Période 1994-2007)**

Annexe IV Cartes

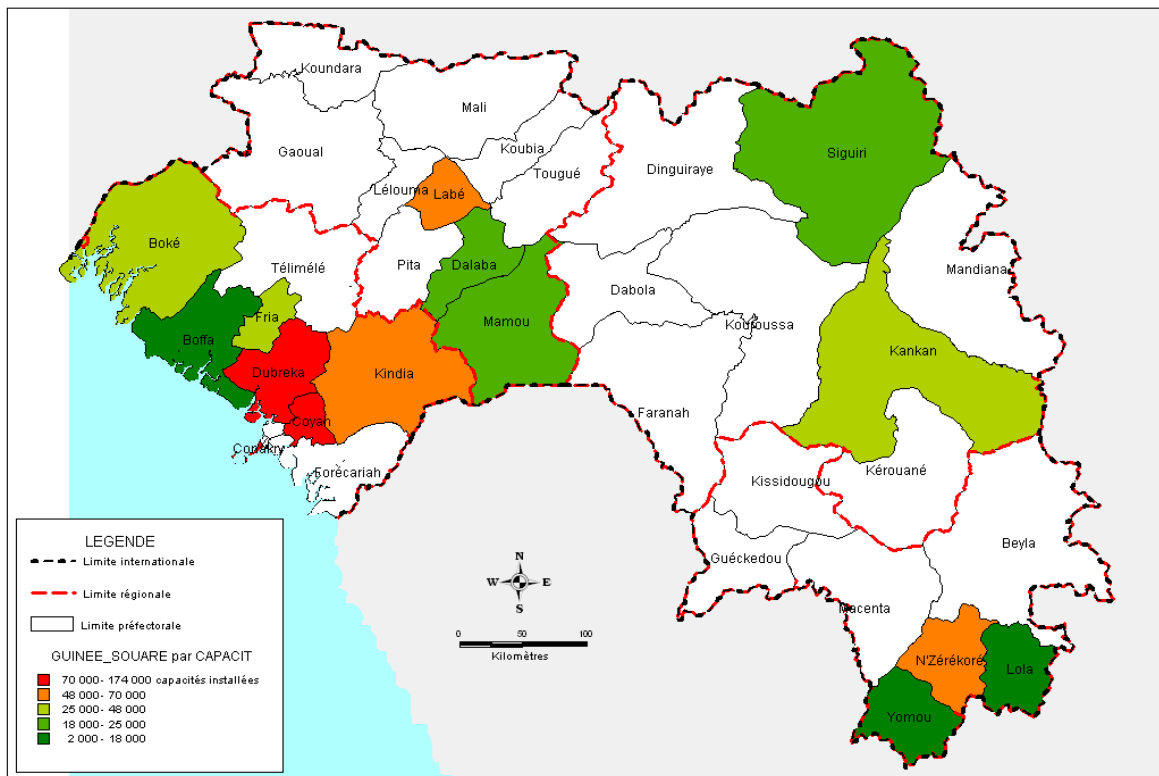
**CARTE 1: Répartition des principales espèces de volailles dans le pays
(en fonction des ventes de volailles sur les marchés)**



Source: Service Statistiques Direction Nationales des Services Vétérinaires (SIG) 2008

Les données sont issues des enquêtes menées par les services préfectoraux de l'élevage durant la période de septembre à octobre 2008 au niveau des différents marchés du pays. N'ayant pu s'effectuer sur une longue période, nous reconnaissons qu'elles ne donnent qu'une idée de la répartition par espèce des ventes de volailles.

CARTE 2: Répartition des volailles commerciales dans le pays



Source: Service Statistiques Direction Nationales des Services Vétérinaires (SIG) 2008